



le monde libertaire

Hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérente à l'Internationale des fédérations anarchistes

n° 1285
13 au 19 juin 2002

2 €
ISSN 0026-9433

La France se prend une droite

AU LENDEMAIN du premier tour de l'élection présidentielle, devant la consternation de la présence du FN au second tour, le mouvement citoyen se réveille. Faire barrage à Le Pen, voilà le slogan!

Dans ce contexte, il était de bon ton d'appeler à un large front antifasciste. Aussi a-t-on vu un escroc parmi les escrocs s'ériger contre le fascisme, défendre la démocratie et les valeurs républicaines. Tout ça en un seul homme! Or, s'il est un constat à faire, c'est que le front antifasciste n'a pas fait long feu.

Le 1^{er} mai, grosse manif' « Tous ensemble, tous ensemble! » Le 6 mai, chacun rentre chez soi « On a gagné... Bof ».

Les partis qui se gaussaient de nouvelles adhésions n'ont proposé que du vent électoral. À peine a-t-on vu émerger des forums sociaux à la mode porto-alégraïse, en plus petits quand même et en plus politiciens, et en plus récupérateurs, et en plus, moins...

Ni droite ni gauche... Français?

Tel est, en substance, le message qui ressort de l'ensemble des médias et partis. Tout le monde veut se réapproprié *la Marseillaise*, le drapeau tricolore, les fêtes patriotiques et régionales traditionnelles. Même Chirac se fâche et condamne les supporters qui sifflent *la Marseillaise*. Le programme mis en place n'a

d'ailleurs rien à envier à celui du FN/MNR (répression, répression, privatisation?...). La droite se prépare à sortir l'essentiel de son arsenal pendant les deux mois de vacances. Restons vigilants!

L'avenir, c'est le passé!

La droite, forte de son poids électoral, va se sentir toute puissante et instaurer une démocratie blindée. Le projet sécuritaire, unanimement applaudi et mis en route par Sarkozy, nous annonce un retour de bâton des plus violent. Pendant cinq ans, la police pourra se déchaîner tranquillement contre les jeunes, les vieux, les immigrés, le mouvement social... Gare à la bavure!

Durant ces cinq années de règne absolu, la droite pourra reprendre les affaires là où elle les a laissées – retour des plans Juppé amorcés par la gauche plurielle. D'ailleurs, cette dernière souhaitait-elle réellement revenir au pouvoir? On peut se le demander face à cette campagne fantôme. Même la droite a préféré jouir de son aura post-électorale. Alors, que fera la gauche?

Premièrement, nous faire oublier sa responsabilité de vingt ans de privatisations, puis sa gestion coup de poing envers les acquis et les mouvements sociaux. Deuxièmement, nous faire croire à un retour de l'internationale socialiste prolétarienne contre les forces du mal (pas trop quand même, la sécurité c'est impor-



tant...). Mais bon, pour cela, il leur faudra bien cinq ans.

Alors, il sera peut-être temps de faire attention à la montée du discours et des politiques racistes et des possibilités d'alliance droites/extrêmes droites.

À la pêche à la ligne ou à la pêche aux voix?

Devons-nous accepter que le débat reste muselé comme cela s'est produit à la suite du premier tour électoral? Le dégoût de la politique politicarde qui se traduit par un abstentionnisme toujours plus important serait-il notre seule force d'expression? Seul un engagement militant nous permettra de travailler quotidiennement pour un changement radical de cette société injuste et inégalitaire.

Fred et Maxime
groupe Proudhon

- Les urnes brûlent en Kabylie

p. 3

- Faire front

p. 4

- Les Tanneries continuent

p. 5

- Séville en rouge et noir

p. 6

- Union sacrée

pp. 7 et 8

- La fausse Commune

p. 10

- Savants fous

p. 11

M 02137 - 1285 - F: 2,00-€



« Quand t'auras l'temps t'iras voter, En montrant tes papiers d'sou'rain
Pour envoyer ton député, Fair' les conn'ries qu'tu ferais bien... »

Léo Ferré, *la Grève*

Agenda

Judi 13 juin

Paris 11^e

Débat : « La jeunesse en Palestine : quelle situation ? quels enjeux ? quelles perspectives ? » organisé par le Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire. De 18 h 30 à 20 h, au 15, passage de la Main-d'Or.

Dijon

Le collectif des Tanneries appelle à un rassemblement de soutien à 18 heures, devant la mairie, place de la Libération.

Vendredi 14 juin

Quimper

Le groupe Crabes de la FA de Quimper organise une conférence sur le thème « Drogues, quelle législation adopter ? » à 20 h 30 à la MPT du Moulin-Vert.

Samedi 15 juin

Chelles (77)

Le groupe Sacco-et-Vanzetti de la FA organise une projection-débat « Israël-Palestine : guerre coloniale et logique d'apartheid ». Projection d'un film sur la première délégation civile en Palestine suivie d'un débat avec Walid Atala, membre d'Association Palestine-France, à 20 h 30, 1^{bis}, rue Émilie.

Montpellier

Débat : « À qui profite la prison ? » animé par Jacques Garcin à 15 heures au centre Ascaso-Durruti, 6, rue Henri-René.

Paris 11^e

À 16 h 30, forum à Publico : Tania Angeloff viendra présenter son livre *Le temps partiel, un marché de dupes* aux éditions Syros.

Saint-Brieuc

À 20 h au Wagon, concert punk et métal de soutien au groupe Jes futuro de la FA avec Tribes of the moon, Hémoïdes, Corrior et Ouf-cry.

Villeneuve-le-Roi (94)

À l'appel du Syndicat unifié du bâtiment de la CNT, commémoration et prises de parole pour le 94^e anniversaire de la grève sanglante de Draveil, Vigneux et Villeneuve-Saint-Georges. À 14 h 30 à l'ancien cimetière de Villeneuve-le-Roi.

Dimanche 16 juin

Dijon

Débat-apéro-buffet-projection à 17 heures sur le thème des « Alternatives aux institutions psychiatriques », avec le collectif sicilien Telefona viola à l'espace autogéré des Tanneries, 17, boulevard de Chicago. Prix libre.

Mardi 18 juin

Lannion

Le Centre d'études libertaires et le groupe Jes futuro de la FA organisent une conférence à propos du nucléaire civil et militaire et de la manifestation du 30 juin à l'Île longue (29). Invité : Alain Rivat, administrateur national du réseau Sortir du nucléaire. À 20 h 45, au centre Jean-Savidan. Entrée libre.

Du vendredi 21 au dimanche 23 juin

Dijon

Portes ouvertes aux Tanneries à Dijon : 3 jours pour la liberté de mouvement et l'autogestion, pour une alternative aux politiques sécuritaires et xénophobes, à l'espace autogéré des Tanneries, 17, boulevard de Chicago. Voir programme détaillé page 12.

Dimanche 23 juin

Paris 11^e

Fête-concert d'anniversaire pour les 25 ans du Centre international de culture populaire. Rencontres, infos, tables de presse et vidéos. Musiques avec Lack of reason, Flamingo 50 et Blackfire. À 17 heures au CICC, 21^{er}, rue Voltaire.

Mardi 25 juin

Ivry-sur-Seine (94)

Le groupe É.-Reclus de la FA organise une réunion publique « Les élections, et après ? Retraites, sécu, vie quotidienne : préparons la rentrée sociale. » À partir de 20 h 30 au forum Léo-Ferré, 6, rue Barbès (M^o Porte-d'Ivry ou Pierre-Curie).

Vendredi 28 juin

Dijon

À 20 heures, concert outopos avec The Plan & North of America (emo noise rock canadien) et Chevreuril (emo-noise expérimental) à l'espace autogéré des Tanneries, 17, boulevard de Chicago.

Montpellier

Le groupe Un autre futur de la FA organise une discussion sur la mobilisation lors du sommet de Séville et les luttes « anti-mondialisation capitaliste » à partir de 19 heures à la librairie anarchiste la Mauvaise réputation, 20, rue Terral à Montpellier. Cette discussion sera suivie de l'apéro de fin d'année du groupe Un autre futur.

Fermons Eurosatory

Dimanche 16 juin

Forum-débat à partir de 20 heures : « Une Europe contre les armes ». À la CNT, 33 rue des vignoles, métro Buzenval à Paris.

Lundi 17 juin

10 heures : rassemblement devant le salon à Villepinte (départ à 9 heures de la gare du Nord, RER B direction Roissy). Manifestation bruyante et festive.

17 heures : remise des pétitions demandant la fermeture du salon au ministère de la Défense.

À partir de 20 heures : concert de soutien au collectif Fermons-Eurosatory au café la Flèche d'or, avec les Chanteurs Livreurs et Western spécial (paf : 5 euros).

Mardi 18 juin

9 heures : actions directes non violentes.

18 heures : apéro d'opposition à Eurosatory avec la participation de la fanfare FMI devant la pyramide du louvres.

Radio libertaire

Samedi 15 juin

Chroniques rebelles : À 13 h 30, *Révolution et contre-révolution en Catalogne. Socialistes, communistes, anarchistes et syndicalistes contre les collectivisations* de C. Semprun. *Le rêve en armes. Révolution et contre-révolution en Espagne, 1936-1937* de J. Van Daal avec les auteurs.

Mercredi 19 juin

Blues en liberté : À 10h30, Fention Robinson, le bluesman « crooner ».

Samedi 22 juin

Chroniques rebelles : À 13 h 30, témoignage d'un refuznik (reportage).

Jean-Pierre Levaray, *Lexomil, suivi de suite et fin* aux éditions On @ faim.

Mercredi 26 juin

Blues en liberté : À 10 h 30, Junior Wells, harmoniciste chanteur.

Samedi 29 juin

Chroniques rebelles : À 13 h 30, *Un autre futur*, n° 3, avec Daniel Pinos. Analyses, entretiens, dossiers, avec les derniers films de Jean-Michel Carré et l'exposition surréaliste de Beaubourg ; également un dossier sur Louis Mercier Vega...

Photos et illustrations : droits réservés

Directeur de publication : Jacques Toublet
Commission paritaire n° 0906 I 80740 - Imprimerie : Hebdo 1 (Bernay)
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977 - Routage 205 - Hebdo 1
Diffusion NMPP

BULLETIN D'ABONNEMENT

le monde
libertaire

Rédaction - Administration :
145, rue Amélot, 75011 Paris
Tél. : 01 48 05 34 08 - Fax : 01 49 29 98 59

Tarif (hors série inclus)	(+ DOM-TOM)	France	
3 mois 13 n ^{os}	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 32 €	<input type="checkbox"/> 27 €
6 mois 25 n ^{os}	<input type="checkbox"/> 38 €	<input type="checkbox"/> 61 €	<input type="checkbox"/> 46 €
1 an 45 n ^{os}	<input type="checkbox"/> 61 €	<input type="checkbox"/> 99 €	<input type="checkbox"/> 77 €
France	Sous pli fermé	Étranger	

Abonnement de soutien : 76 €

Abonnement étranger : les chèques tirés sur des banques hors France subissent une taxe bancaire exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèques postal (CCP).

Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(En lettres capitales)

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal

Ville.....

Pays

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

Editorial

UN NOUVEAU parlement se profile, la droite est bien partie pour ravir la majorité à la gauche, Quelle changement de société peut on attendre de se renversement ? Aucun ou presque, seul le vernis va changer. La politique sociale continuera à se cacher derrière le tout sécuritaire : la tolérance zéro pour certains (les jeunes, les immigrés, les pauvres), la liberté d'agir en se foutant des lois pour les autres (les patrons, les politiques, les riches). Le système parlementaire qui donne au peuple l'illusion de choisir ses dirigeants est faussé à la base, comme le sont les structures de l'économie capitaliste. La gauche moraliste essaye de masquer la crapulerie du système en lui donnant des formes qui le rendent plus acceptable ; la droite réaliste essaye de formater les esprits pour leur faire accepter comme seule forme de société envisageable une foire d'empoigne, où l'homme est un loup pour l'homme, où seule les lois et la répression empêche les citoyens de ne pas s'entretuer et où chacun doit s'efforcer de creuser sa place au soleil en repoussant au besoin celui qui lui entrave le passage. Chacun d'entre eux à ses recettes, ses sauces pour nous faire avaler

la pilule d'une société basée sur la domination du plus riche ou du plus fort, où il ne reste à la plupart qu'à grappiller les miettes que veulent bien leur laisser ceux qui se partagent la grosse galette. Les petits partis politiques ont droit à leur rétribution pour contenir les mécontents dans le giron du système auquel ils contribuent, mais sont après le premier tour exclus du partage du pouvoir.

Nous, anarchistes, voulons recréer une forme de société basée sur une éthique libertaire, à base d'entraide et de solidarité. Une société égalitaire où chacun apporte sa contribution et dont chacun retire les satisfactions qu'il en attend. Un mode d'organisation sociale tel que chacun participe aux décisions à la mesure de son implication dans les conséquences de ces décisions ; où chacun reçoit l'éducation dont il a besoin et partage les connaissances communes. Un mode éthique où chacun a conscience que la liberté des autres est la garante de sa propre liberté. Un mode de production, de répartition et de consommation où chacun reçoit ce dont il a besoin ; et chacun participe à la production et consomme en fonction de ses envies, des besoins communs, de sa propre volonté.

La Kabylie, l'autre pays du bonheur

Quand les urnes brûlent...

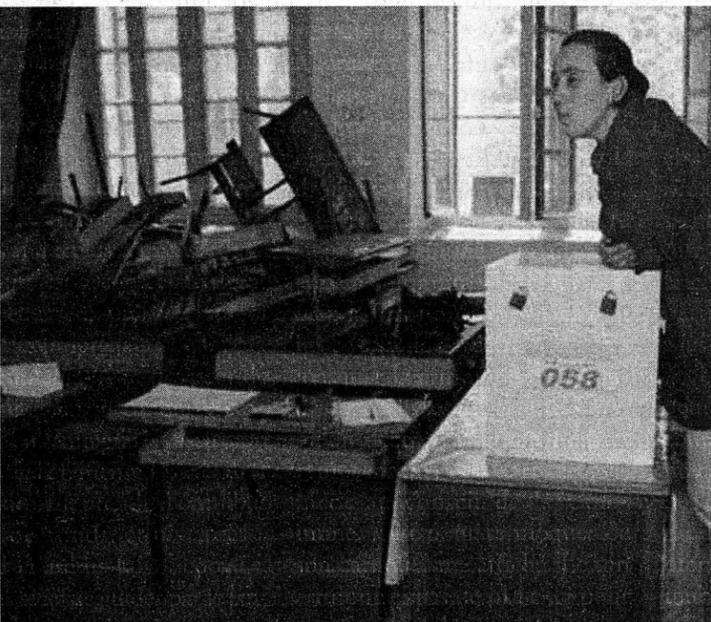
UNE GRÈVE GÉNÉRALE accompagnée d'émeutes qui transforment Tizi Ouzou en champ de bataille durant trois jours. Des citoyens qui, sous couvert d'anonymat, se déclarent « abstentionnistes par fierté ». Un boycott de l'élection décrété par des militants se donnant les moyens de la faire concrètement échouer et qui bloquent les bureaux de vote, s'emparent des mairies, coupent les routes afin d'éviter que ne passent les habituels bus remplis de faux électeurs envoyés par Alger, tendent des embuscades aux convois militaires, brûlent un camion acheminant les urnes dans les villages... À voir la manière dont se sont déroulées les élections du 30 mai, on se dit qu'à bien des égards, les Kabyles pourraient donner des leçons à cet électorat français qui, après avoir permis à Le Pen d'arriver au second tour, tenta de se racheter en votant pour Chirac.

Une insurrection permanente

Pendant que Paris et la province défilaient gentiment au son de *la Marseillaise*, la Kabylie, elle, travaillait à faire échouer un scrutin dans lequel elle ne voyait qu'une provocation de plus. Avec un taux de participation officiel de 2,62 % dans la willaya de Bejaia (1,84 % dans celle de Tizi Ouzou), c'est peu dire qu'elle y est parvenue. On sait que, depuis un an, la région vit une situation de permanente insurrection¹. Les villes et les villages se sont organisés, une démocratie directe tente de s'y mettre en place, malgré les multiples blocages, qu'ils viennent du pouvoir algérien ou des partis d'opposition. Les jeunes s'affrontent régulièrement aux forces anti-émeutes, surnommées « robocops », la population les soutient et la répression cogne. Quelques jours avant l'élection (la neuvième en onze ans !), elle est montée d'un cran. Une vague d'arrestations visant les délégués des comités de village, les âarchs, a tenté de décapiter un mouvement spontané, radical et organisé. Plus de trois cents d'entre eux furent placés en détention de façon tout à fait arbitraire, certains furent très vite jugés et, bien entendu, condamnés, pour « obstruction au déroulement du vote » ou « outrage à corps constitués » (*sic*). Ces délégués, qui n'ont d'autre fonction que de synthétiser les attentes, les désirs, les frustrations des habitants², se sont contentés d'ani-

mer, de manière pacifique, une contestation que les généraux et leurs alliés, islamistes dits modérés, ne pouvaient tolérer. Mais ces arrestations n'ont bien entendu réussi qu'à jeter de l'huile sur un feu déjà bien nourri, et les émeutes ont repris de plus belle, avant et pendant le scrutin, faisant des dizaines de blessés, certains gravement touchés (un jeune garçon a eu la poitrine trouée par une balle de caoutchouc tirée à bout portant, de ces balles que les flics de France trépignent d'impatience de pouvoir enfin utiliser). Le jour des élections, paroxysme des affrontements, on déplora un mort. Le 116^e, depuis les premières émeutes, en mars 2001. Cent seize morts en quatorze mois : huit morts par mois, deux par semaines, dans un pays où le pouvoir continue de faire accroire que la violence reste l'apanage des groupes islamistes armés...

Placés devant l'obligation de s'organiser pour contrer les attaques des dingues d'Allah, dès le début de la guerre civile les Kabyles ont organisé des groupes d'autodéfense, qui ont su protéger les villages désertés par les représentants du pouvoir central, armée, gendarmerie³. De fait, la région fut relativement épargnée. Dans le même temps furent réactivés les comités de villages, structures traditionnelles investies de missions nouvelles. La bande des généraux prit naturellement ombrage de ce qui pouvait effectivement être interprété comme l'amorce d'un processus autonomiste. La suite, on la connaît : provocations, premiers morts, insurrection, marche sur Alger. Un mouvement qui s'inscrit dans l'Histoire déjà ancienne d'un peuple, au même titre que les Kurdes, les Palestiniens, les Tibé-



tains, etc., qui refuse de se fondre dans une entité nationale en partie fondée sur la volonté de voir ce peuple disparaître.

Les petits arrangements du FLN

Ces dernières années, les Kabyles ont vu l'éternel FLN s'acoquiner avec des partis islamistes prétendus modérés. Ils ont, au gré des élections, pu constater l'échec des partis d'opposition, lesquels s'accommodent de la situation, au prix de petits arrangements. N'espérant plus rien de ces partis auxquels ils avaient, un temps, accordé leur confiance, ils tournent désormais le dos, de manière spectaculaire, au processus électoral. Et si, pour le moment, cette stratégie, la seule possible dans le contexte militaro-mafieux qui caractérise l'Algérie, n'a pas encore prouvé sa totale efficacité, elle a provoqué des séismes difficiles à imaginer, de ce côté-ci de la Méditerranée : surprises par l'ampleur de la révolte, les principales formations d'obédience démocratique (FFS, Front des forces socialistes, RCD,

Rassemblement pour la culture et la démocratie) ont vainement cherché à encadrer un mouvement qui refuse de se laisser récupérer. À Alger, le président général Bouteflika ne sait plus par quel bout prendre le problème kabyle. À court d'arguments, en vrai militaire respectueux des consignes de ses supérieurs (USA, TotalFinaElf, Exxon, France, la bande habituelle... vous n'aviez pas, j'espère, oublié que l'Algérie, c'est d'abord du pétrole et beaucoup de gaz naturel), il fait arrêter celles et ceux qui, selon lui, dirigent le mouvement; ensuite, parce qu'il reste malgré tout beaucoup de monde dans les rues, il envoie l'escadron des Nettoyeurs obtus. Malgré cela, l'idée de boycott, parti de Tizi Ouzou, gagne par contamination les autres régions d'Algérie.

Voter pour qui ?

Le choix est mince, qui oppose barbus, mafia et vendus. Durant la semaine précédant l'échéance électorale, les égorgés se rappellent au bon souvenir des Algériens : plusieurs massacres font une centaine de morts, familles de villageois ou de nomades. Pourtant, les électeurs ne s'en formalisent pas : depuis onze ans que dure la guerre elle a fait, selon les estimations, entre 150 000 et 300 000 morts... Ils ne s'en formalisent pas, mais l'idée de boycott, d'abstentionnisme de fierté, fait des émules jusqu'à Alger. Ainsi, le 30 mai, moins de la moitié des inscrits se déplacera pour voter : un taux de participation dont le ministre de l'Intérieur se félicitera publiquement, révélant ainsi que, pour le pouvoir en place, le peu d'enthousiasme des citoyens lors des scrutins nationaux est une cause entendue. Qu'un quarteron de

candidats FLN fantoches soit élu en Kabylie grâce au vote d'un pour cent des électeurs ne le gêne pas plus que ça. Simplement, il organisera, dès l'annonce des résultats, l'évacuation des députés, lesquels trouveront refuge dans la capitale, et y résideront durant la durée de leurs mandats, sans être obligés de retourner, ne serait-ce qu'une fois, dans la région qu'ils sont pourtant censés représenter... Il est vrai que les émeutiers leur ont d'ores et déjà promis un accueil digne de leur fonction, si jamais ils osaient remettre les pieds en Kabylie. Sinon, les résultats?... Pour celles et ceux qu'intéresseraient les conclusions tronquées d'une élection bidon (qu'on m'excuse pour le pléonasme), le FLN en sort « grand vainqueur », comme on dit sur France-Info-Cul; l'opposition est affaiblie et ne conserve qu'une poignée de sièges. Voilà. Pour l'heure, Bouteflika en est encore à se tâter : former un gouvernement 100% pur jus FLN ou inviter les islamistes à occuper les strapontins, histoire de perpétuer la fable d'une Algérie démocratique? Quel suspens! Pendant ce temps, à Tizi Ouzou, on se concerta et on organise les prochaines barricades.

Fred

groupe Louise-Michel

1. Pour un résumé de l'Histoire et de la situation actuelle en Kabylie, voir les *Monde libertaire* d'avril et de mai 2001.

2. La Kabylie, « région rebelle », survit malgré l'état de délabrement avancé de ses structures économiques, mises en coupe réglée par Alger. La population kabyle doit faire face à une pauvreté organisée par le pouvoir, dans le but de la faire plier.

3. Dès le début de la guerre civile, les troupes régulières algériennes ont laissé sans défense les montagnes de Kabylie : nouvel exemple de la communauté d'intérêts qui unit les islamistes et les généraux. Si le GIA avait pu « faire le ménage » en Kabylie, nul doute que les militaires ne s'en seraient pas plaints.

Faire front ! citoyens du dimanche

LE PLÉBISCITE « républicain » du dimanche 5 mai 2002 a mis sur le trône un malfaisant de la plus basse espèce. À qui la faute? Qui sont ces citoyens responsables et coupables qui ont participé au méfait? Il est vrai que, pour beaucoup, cela fut un douloureux calvaire « citoyen » que d'aller avaler l'hostie chiraquienne, de se prosterner, sortis tête basse de l'isoloir, devant l'urne, elle aussi « citoyenne »

Et on va vous faire rejouer la même pantomime deux nouveaux dimanches de juin! Vous ne trouvez pas que ce manège ridicule a assez duré? Pas encore ras-le-bol? Sur 60 millions d'habitants de notre douce France, des millions d'étrangers sont des « non citoyens », interdits de vote avant d'être interdits de territoire par ceux qui vous demandent de

tant avec entrain de jouer sans vergogne le jeu télévisuel du « maillon faible ».

Le dérisoire gagnant de ce jeu tragicomique s'appelle, dans le langage statistico-politique: Monsieur 10 % (dans le langage bakchich aussi).

Poussés par leur « pulsion votative », adeptes du fétichisme politique que constitue la délégation de pouvoir, vieux routiers ou nouveaux venus à la messe électorale, les moutons de Panurge se sont enfoncés dans la grisaille superstitieuse, renonçant à leur personnalité libre et à leur sens critique.

Tels les animaux de la fable qui veulent se donner un roi, ils ont cédé à l'artifice, au factice, confiant leur sort à un guignol réactionnaire patenté et que beaucoup avaient longtemps désavoué, lui confiant la mission

peu près la même: les élus du peuple le traitent comme un taureau à dompter. »

Contre l'oubli... de la liberté

Toute la classe politique a vu dans ce plébiscite une nouvelle chance de se refaire une virginité. Elle affûte déjà ses aiguillons, ses banderilles pour dompter le taureau. Déjà se mijotent les habituels éhontés marchandages de désistement réciproque gauche/droite, pour retrouver une place dans les palais du pouvoir.

Alors que la décomposition de leur système constitutionnel et politique, c'est-à-dire leur fonds de commerce, est patente, alors qu'ils sont totalement incapables d'endiguer l'inexorable montée de la concentration capitaliste, du vol des richesses du monde par quelques multinationales, véritables mafias légales ou parallèles, que non seulement ils sont sans pouvoir mais qu'ils ont reconnu être complices (exemple Rocard avouant qu'il ne pouvait soigner toute la misère du monde et Jospin se vantant de n'être pas « socialiste ») de cette monstruosité qui consiste à abandonner à la faim et à la mort des milliards d'êtres humains, les professionnels de la politique et leurs comparses battent à nouveau le tambour pour stimuler le troupeau soumis, le choix d'un nouveau maître (président ou député) se limitant à une guerre pour la couronne entre « dominants » chasseurs de « dominés ».

Ils se trompent. Même si elles ont voté, « ces bêtes pas comme les autres » comme le chansonnier-poète Gaston Couté désignait les électeurs, « le temps reste à l'orage, le vent à la révolte ».

Allons-nous accepter que des « Sarkozy » et ses acolytes européens organisent dans leur bunker la chasse à l'étranger, la domestication des autochtones, développent sans vergogne, dans une atmosphère savamment organisée de peur, de guerre civile larvée, toutes les techniques de la surveillance, de la délation, du décervelage à l'endroit de ceux qu'ils appellent « citoyens » lorsqu'ils ont besoin de faire endosser par d'autres la responsabilité de leurs exactions, de leurs crimes?

Allons-nous supporter qu'un journaliste de radio, l'un des rares à parler un autre langage que la « novlangue » des esclaves de Big Brother, soit traîné en « justice » (*sic*) par de sordides apôtres de l'Ordre établi, de ce désordre des-

tructeur des solidarités, de l'entraide, de la fraternité et de la justice dans l'égalité.

Les valets Finkelkraut, Adler, Taguieff, Cukiermann (cf. *le Monde* du 2 juin) de l'État d'Israël, cet État totalitaire, policier, militarisé au plus haut degré, épaulé par l'Armada USA, n'ont pas le moindre scrupule, persuadés qu'ils sont les maîtres à penser de la nomenklatura médiatique et politicienne, à faire assigner Daniel Mermet devant les tribunaux de notre douce France, pour « incitation à la haine raciale » sous le prétexte que son émission donnait la parole à des auditeurs qui « osaient » critiquer, dénoncer les crimes de Sharon et de sa clique.

Allons-nous oublier ce qu'est la liberté d'expression, comme le disait La Boétie, et ne plus avoir goût à la défendre? Allons-nous supporter que des sinistres fantoches adeptes de la pensée binaire, si pensée il y a, qui monopolisent radios et télévisions, tels Adler et Finkelkraut jouent les « Mac Carthy » de bazar, s'adonnent à leur seul sport: la chasse aux sorcières?

À suivre ces trublions abêtis et criminels en puissance, il faudrait faire juger par le Tribunal international de La Haye les soldats et les officiers israéliens qui manifestent avec d'autres contre un État terroriste, colonisateur, assassin... qui est le leur.

Il faudrait aussi, si l'on en croit ces petits voyous, brûler les ouvrages et salir la mémoire d'un des plus célèbres savants d'Israël, qui se trouvait être également un rabbin, le professeur Leibovitch, qui dénonçait l'attitude d'Israël, en soulignant que, poussé à ce point, l'intégrisme nationaliste de cet État ne pouvait conduire qu'à « la bestialité » (*sic*).

Faire face

Se réveiller, se dresser, s'élever, faire volte-face. Ne plus accepter, ne plus baisser les bras. Stimuler l'imaginaire, inventer de nouvelles formes de vie pour soi et avec d'autres, tels sont nos projets. Qu'il s'agisse de manifester dans la rue, de paralyser la machinerie infernale du capitalisme moderne, de battre en brèche le fatalisme de la loi du plus fort, qu'il s'agisse de donner goût et force à l'individu, à l'« Unique » stirnérien, de l'aider à devenir « créateur », au lieu de rester passivement simple « créature ».

On avait, à l'école, donné un surnom à Johann Caspar Schmidt, parce qu'il avait un grand « front » (en allemand *Stirner* dérivé de *Stirn*).

Eh bien, lavons l'affront, affrontons la vie, la liberté qu'on prend. Associons-nous d'amitié égoïste en gagnant en force et en volonté. Devenons « uniques »: faisons front.

Archibald Zurvan

Seuls les sont

DISCOURS, promesses, slogans: les mots n'ont plus de sens. À condition d'être sans ambiguïté et de bien anticiper leurs conséquences, les actes sont les seuls garants de la sincérité de notre engagement et de sa finalité.

La dictature, c'est la liberté ?

Des pollueurs qui tiennent des discours écolos, des capitalistes d'utilité publique par les emplois qu'ils offrent, des bulletins de vote comme arme de première catégorie contre le fascisme, un président magouilleur et même... des anars qui appellent à voter: la schizophrénie nous guette!

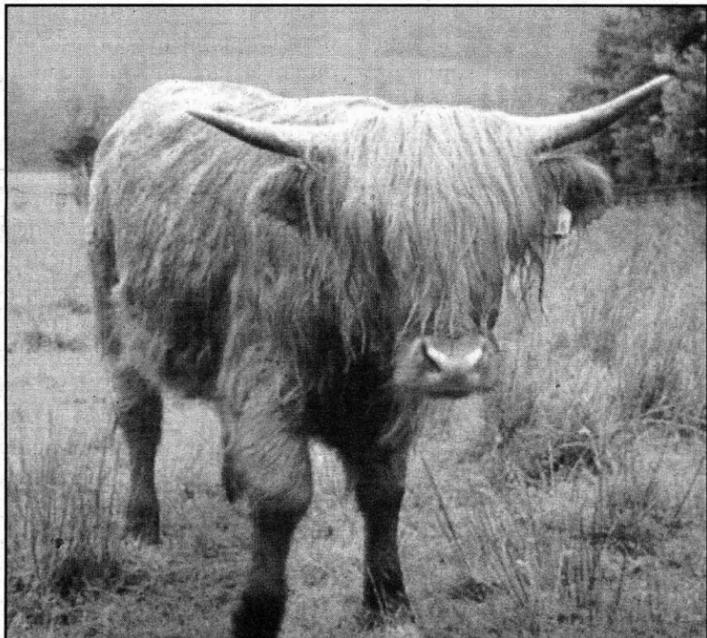
Il n'y a plus rien, gueulait Léo Ferré, et ce rien on vous le laisse. Mettez-vous en jusquelà si vous pouvez. Nous, on ne peut pas!

Rupture

La confusion politique est à son comble et la menace fascisante clairement établie. L'avertissement du 21 avril n'a visiblement pas été entendu de la classe politique qui continue de multiplier les candidatures et les particularismes, chaque parti défendant non pas un programme mais son compte en banque, financement des partis oblige!

Comment les pauvres électeurs, devant l'abondance des candidats, peuvent-ils y voir clair? D'abord en éteignant la lumière... de la télé et l'obscur clarté des médias. Ensuite en tentant d'effacer de leur mémoire toute idéologie, croyance, éducastration pour regarder les faits et analyser l'Histoire de façon pragmatique.

Bakounine écrivait en 1874: « J'ai cette conviction que le temps des grands discours théoriques, imprimés ou parlés, est passé. Dans les neuf dernières années, on a développé au sein de l'Internationale plus d'idées qu'il n'en faudrait pour sauver le monde si les idées seules pouvaient le sauver, et je défie qui que ce soit d'en inventer une nouvelle. Le temps n'est plus aux idées, il est aux faits et aux actes. Ce qui importe avant tout aujourd'hui, c'est



les choisir. Expulsés par eux, d'accord, mais pas par la bande à Le Pen!

Plus de cinq millions d'habitants ont renoncé à leur carte de bête à plumer (électeur). Huit millions se sont abstenus de choisir entre « la brute et le truand ». Deux millions (dont près de la moitié des électeurs d'outre-mer) ont voté blanc ou nul.

En Kabylie, il y a quelques jours, aucun « citoyen » kabyle n'a voulu se prostituer à un État et à des hommes politiques impuissants, quand ils ne sont pas menteurs ou criminels. Bel exemple d'un « civisme » intelligent, d'une capacité à se dresser contre l'arbitraire, l'inacceptable!

Cinq millions avaient voté « Chirac » au premier tour, le reste s'étant dispersé sur plus d'une douzaine d'aspirants à la popularité médiatique, accep-

de les protéger d'une ganache criminelle tout autant réactionnaire, haïneusement « patriote et républicaine ».

À propos des diverses façons de parvenir au pouvoir et de tout faire pour s'y maintenir, La Boétie, comparant les divers modes d'accès à la « tyrannie », écrivait: « Ils (les monarques par hérédité, par conquête ou par élection populaire) ne trouvent pas de meilleur moyen pour consolider leur nouvelle tyrannie que d'accroître la servitude et d'écarter tellement les idées de liberté de l'esprit de leurs sujets, que pour récent qu'en soit le souvenir, bientôt il s'efface entièrement de leur mémoire.

« Aussi, pour dire vrai, je vois bien entre les tyrans quelque différence, mais pas un choix à faire: car s'ils arrivent sur le trône par des manières diverses, leur manière de régner est toujours à

actes parlants

L'organisation des forces du prolétariat. »

Les idées des communistes étatistes ont, depuis un siècle, largement montré, du coup d'État révolutionnaire à la participation électorale, leur propension à conduire au fascisme. Le communisme anarchiste reste un espoir, car son échec provisoire, même s'il est lié à la difficulté d'établir un fédéralisme efficace, est surtout dû à la répression féroce qu'y opposent tous les gens de pouvoir, de l'extrême droite à l'extrême gauche.

Appel à tous les révolutionnaires

Pendant que les fossoyeurs de nos libertés s'agitent pour les législatives dont sortira forcément un gouvernement qui, comme les autres, continuera de prétendre nous gouverner, il s'agit pour les anars d'en appeler au peuple pour se mobiliser dans les luttes sociales, de s'organiser par lui-même pour construire une société au service de la population, de ses besoins et de ses intérêts, bref pour s'émanciper.

Fédérons les luttes, radicalisons-les, faisons en sorte que, sans attendre le résultat des urnes, la libre association des individus, dans les entreprises, les quartiers, les communes, unifiée par la lutte et des objectifs nets, fasse la démonstration de sa capacité à se passer de président et de patrons. Une première étape serait la tenue d'assemblées générales communales regroupant tous ceux qui luttent socialement. C'est dans cette dynamique, cette convergence, cette riche diversité que peut germer et s'épanouir l'anarchie. Car si l'État fait confiance à sa police, les anars en appellent uniquement au peuple.

Bob



Dijon Quatre ans de Tanneries

L'espace autogéré des Tanneries doit, une nouvelle fois, faire face à des menaces. Vous trouverez ci-dessous un tract expliquant la situation, ainsi qu'une suggestion de lettre type à faire parvenir à la mairie. Par ailleurs, le collectif des Tanneries appelle à un rassemblement de soutien le jeudi 13 juin, à 18 heures, devant la mairie, place de la Libération. Passez l'information, faites tourner !

E EN PLEINE friche industrielle (dont la municipalité de Dijon est propriétaire), l'espace autogéré des Tanneries est un lieu de vie collective et d'activités sociales, culturelles et politiques qui existe depuis quatre ans. Notre démarche engagée et notre volonté d'autonomie face aux institutions et aux structures commerciales nous ont valu une longue histoire de résistance, jusqu'à ce jour victorieuse, contre les diverses menaces d'expulsion et de destruction des locaux.

Les Tanneries autogérées proposent, par le biais de divers collectifs et associations, des concerts, actions, ateliers, projections, théâtre, débats, expos, du graphisme et des écrits, des vélos, un potager collectif, un labo photo, une zone de gratuité (fripes, bouquins, etc.), une recherche d'alternatives au quotidien sur les rapports interpersonnels, la consommation, l'énergie, le travail, etc. Cela afin de permettre à tous de proposer ses propres projets, de tisser des liens dans d'autres domaines, de chercher des alternatives aux rapports de profit et de domination, de se changer soi-même, de changer le monde, en essayant de vivre autrement au présent. Au final, un tas d'expériences constructives plus ou moins abouties et encore beaucoup de chemin à parcourir ensemble.

Après deux ans de mobilisation contre la volonté de l'ancienne équipe municipale d'expulser l'espace autogéré et de mettre fin à ses activités, les acteurs et actrices de l'espace étaient parvenus, à grand renfort de manifestations, actions, débats publics et lettres de protestation à assurer un temps leur maintien dans les lieux.

Les individus et collectifs impliqués dans les Tanneries engagèrent par ailleurs de considérables travaux de mise aux normes de la salle d'activités publiques. Ces travaux furent entièrement réalisés et financés de manière autonome et bénévole. Ils visaient tout à la fois à assurer un accueil public large dans de bonnes conditions et à nous protéger de la menace d'une répression légale sur les activités.

Dès son élection en 2001, la municipalité de gauche s'était quant à elle engagée publiquement à lever les menaces pesant sur l'espace autogéré. Cette position de dialogue résultait certainement d'une part, du large soutien au projet mis en évidence par le rapport de force avec la municipalité précédente, et d'autre part, d'un désir de se différencier de la droite.

Pourtant, le blocage de dossiers visant à officialiser la mise aux normes des locaux persiste depuis lors. Nous pouvons donc aujourd'hui nous interroger légitimement sur la validité des engagements pris par la mairie.

Motivée par ces inquiétudes, une vingtaine de personnes impliquées dans les Tanneries se sont invitées dans le bureau des adjoints lundi 27 mai au matin. À leur plus grande consternation, elles ont alors appris de vive voix, par l'adjoint au patrimoine, que la municipalité envisagerait même de raser la salle d'activités publiques de l'espace autogéré des Tanneries à l'occasion de la démolition prochaine des locaux adjacents victimes d'un incendie criminel en juin 2000.

Voyant la mairie prête à remettre en cause ses promesses, le groupe, déterminé à ne pas en rester là, finit par être reçu par le directeur général des services, le chef de cabinet du maire, ainsi que par les adjoints aux affaires culturelles et au patrimoine. Même si nos interlocuteurs se sont engagés à cette occasion à éclaircir la position municipale au plus vite, cette rencontre n'a pas suffi, loin s'en faut, à apaiser nos inquiétudes. Quelques jours après, les ingénieurs de la mairie et du bureau de contrôle Socotec, chargé du dossier de mise aux normes des Tanneries, nous ont éclairés sur l'argumentation municipale: il semblerait que démolir la partie incendiée sans démolir la partie d'activité publique nécessite seulement un travail un peu soigné.

Il nous paraît révoltant que la mairie puisse aujourd'hui donner ce prétexte dérisoire de quelques travaux supplémentaires pour justifier la mise en péril d'une salle à laquelle trois ans de travaux et quelques centaines d'événements publics ont donné une valeur inestimable.

Enfin, la mairie ne nous a pas recontacté(e)s avant le 31 mai, alors qu'elle s'y était engagée.

Nous appelons donc dès à présent à la vigilance ceux et celles qui soutiennent notre démarche. Nous réaffirmons bien entendu notre détermination à voir se perpétuer aux Tanneries des projets culturels et sociaux autogérés que nous savons précieux à un grand

nombre de personnes à Dijon et ailleurs.

Par ailleurs, la vie continue aux Tanneries, notamment par de nouvelles journées « portes ouvertes » les 21, 22 et 23 juin: trois jours de débats, d'actions, de concerts, de théâtre et de projections sur le thème des frontières et du contrôle social, pour la liberté de mouvement et pour l'autogestion.

Le collectif des Tanneries

Espace autogéré des Tanneries
17, boulevard de Chicago
21000 Dijon
06 84 92 10 20
03 80 66 64 81
tanneries@free.fr/
squat.net/dijon



Protestation

NOUS vous encourageons à faire part de vos inquiétudes et de votre opposition à tout projet portant atteinte aux Tanneries, en adressant fax et lettres à l'équipe municipale:

– Adjoint à la culture, adjoint au patrimoine, c/o bureau des adjoints, fax: 03 80 74 52 94.

– Directeur de cabinet du maire, monsieur Coursin, fax: 03 80 74 51 20.

– Directeur général des services: monsieur Férot, fax: 03 80 74 53 66.

Mairie de Dijon
place de la Libération
BP 1510
21033 Dijon cedex

Si l'inspiration vous manque, voici une suggestion de quelques lignes:

Monsieur,

C'est avec consternation que j'ai appris que la municipalité envisageait de détruire la salle d'activités de l'espace autogéré des Tanneries. Rien ne l'y oblige, comme le démontrent les occupant(e)s, animatrices et animateurs des lieux par leurs propositions.

Je m'oppose donc vivement à toute menace que vous pourriez faire peser sur cet espace, et tiens à exprimer ma solidarité avec le collectif des Tanneries.

En espérant que vous sachiez prendre cette lettre (ou: ce fax) en considération,

Nom, prénom

Signature



Séville en rouge et noir

COBAS : à Tarente, provocations judiciaires

ATARENTE, le matin du 31 mai 2002, la police a effectué une série de recherches dans les bureaux des syndicats, et chez ses membres, dans le cadre des investigations de magistrats, en particulier contre la confédération des COBAS. Tout au long de ces opérations, il semble que neuf camarades ont été emprisonnés sans possibilité de communiquer avec le monde extérieur. Les ordinateurs et les documents ont été confisqués. Parmi les camarades arrêtés certains avaient rédigé des rapports concernant la violence de la police lors des événements de Naples et de Gênes l'année dernière.

Le plus sérieux réside dans les charges qui ont été formulées à l'encontre des personnes arrêtées – elles s'appuient sur l'article 270 (ndt : relatif à « l'association subversive »), qui signifie qu'elles ne sont accusées d'aucun acte criminel en particulier, mais en raison de leur activité politique – leur présence dans les luttes sociales et celles du mouvement ouvrier et

contre la guerre – activités toujours effectuées au grand jour.

La confédération des COBAS dénonce cet acte d'intimidation qui n'est rien moins qu'une action fasciste contre l'union et l'indépendance politique des COBAS et de toutes et tous dans le mouvement radical de protestation. Nous offrons notre solidarité totale à ces camarades qui ont été détenus et interrogés. La confédération des COBAS demande leur libération immédiate! Nous invitons tous les ouvriers, anticapitalistes et démocrates, à se mobiliser au maximum pour le retrait immédiat de ces mesures répressives détestables et anticonstitutionnelles.

Pino Giampietro
porte-parole national
pour la confédération de COBAS
Traduit par
les relations internationales
FA, France et Belgique

relations-internationales@
federacion-anarchiste.org

brèves brèves brèves brèves brèves brèves

Biélorussie

À Minsk, le 30 mai, un festival hardcore punk a été interdit par la police sous prétexte que la salle était bourrée d'explosifs (?). La police avec les forces spéciales du ministre de l'Intérieur et une voiture du KGK étaient sur les lieux. Lorsque les premières personnes ont commencé à quitter les lieux, un groupe d'une trentaine de fascistes hooligans s'est pointé (coïncidence?). Une bagarre a éclaté puis il y a eu des arrestations.

Bilan : les organisateurs sont poursuivis pour « organisation de concert illégale » et la salle sera probablement fermée.

Afrique du Sud

31 mai, *Zabalaza*, le journal de l'anarchisme révolutionnaire du Bikisha, media collectif, sort son second numéro avec une analyse très intéressante sur les régimes fondamentalistes religieux ainsi qu'un retour sur la

LE SOMMET européen de Séville sera le dernier événement important de la présidence espagnole. Les mouvements de contestation européen souhaitent faire une mobilisation importante. De fait, cela sera le cas au moins parce que les syndicats espagnols organisent une grève générale le 20 juin pour protester contre la politique antisociale du gouvernement de droite. Le sommet de Séville devrait être l'occasion de débattre de la politique migratoire européenne, de lutte contre le terrorisme, de social, etc.

Les dernières informations faisaient état d'une mobilisation de 9 100 policiers pour surveiller les dirigeants européens : sont attendus 33 chefs d'État, 20 ministres, 1 100 collaborateurs et... 2 000 journalistes. Comme d'habitude, les accords de Schengen sur la libre circulation seront suspendus, un dispositif policier sera créé autour de la ville, des contrôles se dérouleront dans les ports, les aéroports, etc. Des moyens spéciaux sont mis en place pour accélérer les procès, jugements et expulsions pour les étrangers. Les deux zones interdites (entourées de murs et protégées par un millier de policiers) seront le palais des Congrès de la partie Est et l'hôtel Alfonso-XIII.

Le Forum social qui prépare le contre-sommet a négocié une

zone pouvant abriter 10 000 personnes, le parc de Alamillo, qui se trouve sur l'île de la Cartuja.

Différentes initiatives libertaires sont d'ores et déjà connues. Celle du regroupement « Anarchistes contre le capital », dont nous avons présenté le texte dans le dernier *Monde libertaire*. Regroupant la FAI, la CNT, l'athénée libertaire de Séville, les Jeunesses libertaires, etc. Son point d'information sera situé sur la place de Pumarejo. Ce cartel assurera, dans la mesure du possible, une infrastructure d'accueil, et d'assistance médicale, juridique... Au programme des activités, on notera les samedi 14 et vendredi 15 juin : journées « Contre l'Europe du capital », place Pumarejo, 19 h 30. Vendredi 21 : repas populaire, place de Pumarejo; actions décentralisées. Samedi 22 : manifestation contre l'Europe du capital, Puente de la Barqueta, à 20 heures.

Plus d'infos sur le site web : www.nodo50.org/sevilla2002/.

De son côté, la CGT espagnole, le plus gros syndicat européen se réclamant de l'anarchosyndicalisme, tient à insérer sa démarche au cœur du Forum social. Associé au cartel d'associations qui organise l'essentiel des manifestations et seule organisation à se réclamer de nos

idées à s'y trouver, le syndicat espagnol souhaite contribuer à une convergence libertaire... Pour cela, un village de 500 mètres carrés avec des espaces d'accueil, de débats, de réunions pour différentes coordinations sera proposé aux manifestants libertaires. De nombreuses actions se dérouleront dans le sillage de la CGT. Citons principalement, la manifestation du Forum social le 22, qui se terminera par un meeting international libertaire, après la dissolution du cortège unitaire. Des renseignements peuvent être obtenus en consultant le site web :

www.cgt.es/spcgt/ANTI-GLOBAL10.htm.

Pour finir, la jeune organisation libertaire Apoyo Mutuo appuiera l'arrivée des Marches caravanes des résistances sociales qui arriveront à Séville vers 19 heures le 21 juin, avenue de la Paix. Plus d'informations sur le site web : www.red-libertaria.org/social/may02/sevilla2002.html.

On le voit donc, beaucoup d'initiatives et une présence forte des secteurs anarchosyndicalistes et libertaires de la société espagnole. Pour l'occasion, on peut vraiment parler de diversité des tactiques! À chacune et chacun, donc de se déterminer...

brèves brèves brèves brèves brèves brèves brèves brèves brèves brèves

conférence mondiale contre le racisme de Durban. Pour plus d'information, visitez leur site : <http://www.zabalaza.net/>.

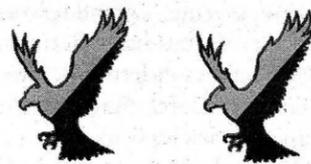
Sibérie

Le syndicat de l'industrie de la Confédération sibérienne du travail (SKT) a un nouveau site Internet. Vous pourrez y trouver des nouvelles des luttes syndicales ainsi que les numéros précédents de leur journal *Dielo Truda* et bien d'autres choses. Le tout en russe. <http://www.library-skt.omsk-town.ru>

Suède

Le 3 juin, quatre policiers ont été accusés de mauvaise conduite en service pour les actions au gymnase de Schillerska durant le sommet européen de Göteborg, en juin dernier. À côté de cela, 71 personnes ont été ou sont accusées (30 cas jugés : 26 sont déclarés coupables avec des peines allant de deux mois à un an de prison et 4 acquittements). D'après un article paru dans le

journal *Dagens Nyheter*, ce chiffre pourrait s'étendre à 102 personnes selon l'unité d'investigation de la police de Göteborg. Le seul point « positif » à l'heure actuelle est la possibilité de jugement par la cour suprême qui permet de diminuer la peine. Récemment, la peine d'un an d'un gars qui était dans l'école Hvitfeldtska, qui s'est faite investir par la police anti-émeute, s'est commuée en quatre mois en statuant sur le fait que les émeutes



en connexion avec l'attaque de la police n'était pas une attaque contre le sommet mais une réponse au siège de la police et des actions contre les habitants de l'école. S'il vous plaît, signer l'appel pour la justice après les événements obscurs de Göteborg : <http://w1.874.telia.com/~u87406675/upprop/english.html>. Une campagne internationale sur ce thème a d'ailleurs débuté avec des actions en Pologne et à Mos-

cou. Elle doit durer du 5 au 16 juin avec des actions internationales de lettres de protestation aux autorités suédoises dont voici quelques coordonnées : Premier ministre suédois, tél. : +46 8 405 10 00; fax : +46 8 723 11 73, e-mail : registrator@primeminister.ministry.se; ministre de la justice, tél. : +46 8 405 10 00; fax : +46 8 20 27 37, e-mail : registrator@justice.ministry.se. Adresses des ambassades suédoises : www.utrikes.regeringen.se/inenglish/missions/index.htm.

Corée

Petit message de la Fédération anarcho punk du Japon pour dire que les anarchistes sud-coréens du collectif Bung-Bung dopehead se sont faits censurer leur site antimilitariste le 27 mai par une mise en quarantaine. Les déclarations comme « Abolissons tous les systèmes militaires! » et « L'armée défend l'intérêt du capital » ont causé un choc à la société sud-coréenne et à son organisme de régulation d'Internet qui l'a déclaré hors la loi.

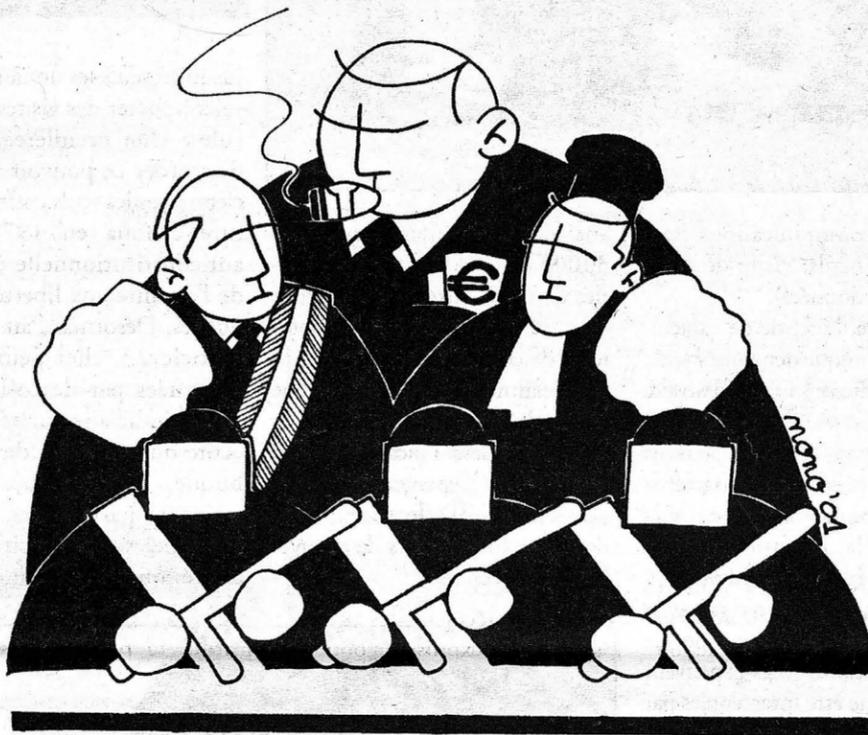
La loi sur la sécurité quotidienne

LA QUESTION sécuritaire est devenue un thème central du débat politique en France mais aussi à travers l'ensemble des pays dits développés. Les dernières élections présidentielles l'ont confirmé de façon tonitruante: des lois Pasqua de 1995 à la récente loi sur la sécurité quotidienne, l'arsenal législatif sur le sécuritaire s'est largement étoffé ces dernières années. Des pratiques nouvelles, et encore exceptionnelles il y a peu, se banalisent: la présence de militaires en armes dans nos villes s'est perpétuée avec un plan Vigipirate jamais désactivé depuis 1991, les arrêtés antimédecins foisonnent, les installations de dispositifs de vidéo-surveillance se multiplient, les fichiers informatiques des différentes administrations se connectent... La liste est malheureusement loin d'être exhaustive et pourrait être allongée à souhait. Toutes les couleurs politiques, du PC à la droite extrême, sont impliquées dans le développement de ces pratiques. Pour illustrer notre propos sur l'avancée des thèses sécuritaires rappelons-nous que dans les années 80 l'instauration des premières polices municipales avaient fait grand débat; aujourd'hui celles-ci sont banalisées, et les agents municipaux peuvent être armés et procéder à des contrôles d'identité (en cas d'infraction venant de se commettre, style « flag »), et cela dans un quasi-consensus.

Pourtant les raisons de débattre du bien-fondé des polices municipales demeurent. C'est bien sur le terrain idéologique que les partisans du sécuritaire l'emportent et gagnent du terrain sur nos libertés. Et ce terrain-là fait le terreau du fascisme, le score du FN aux présidentielles l'a démontré. À ce rythme on peut se demander vers quel type de société nous nous dirigeons?

Attention, il ne s'agit pas pour nous de nier le caractère préoccupant et exaspérant d'agressions et de vols dont les principales victimes sont souvent les

Dossier réalisé par le groupe Un autre futur de Montpellier avec la collaboration de Jean-Jacques Gandini



plus modestes d'entre nous! En revanche, nous dénonçons les dispositifs censés lutter contre ces phénomènes qui diminuent les libertés de toutes et de tous sans pour autant se montrer efficaces dans le renforcement du climat de sécurité. Et pour cause! Toute société qui génère autant de misère, d'inégalités, de précarité, produit inévitablement son lot de déstructuration, de folie, de désespoir, de déviance, d'agressivité et de délinquance. Renoncer à lutter contre les inégalités, c'est se condamner à voir l'insécurité augmenter et donc créer toujours plus de dispositifs répressifs, de prisons en criminalisant la misère. Le seul résultat de la politique de tolérance zéro prônée dans certains États des USA, et maintenant repris lar-

gement en Europe, a pour résultat de remplir toujours plus de prisons sans diminuer le sentiment d'insécurité.

Avec cette grille d'analyse, on comprend mieux pourquoi l'idéologie sécuritaire a le vent en poupe. Au fur et à mesure que les politiciens ont renoncé à combattre le capitalisme et son cortège d'inégalités, le discours sécuritaire a progressé.

Et les gouvernants s'autoprésentent comme les remparts contre cette insécurité qu'ils perpétuent et amplifient par leurs politiques. Ainsi le discours tout sécuritaire leur permet-il de justifier de leur utilité – « renforcer l'autorité de l'État » – tout en transformant la question sociale des répartitions des richesses en problème de délinquance.

Dès lors, il n'est pas étonnant que le sujet central du débat politique devienne (avec la complicité des médias) la sécurité... des biens et des personnes. Exit du débat la sécurité environnementale et alimentaire, la sécurité d'accès à un logement, aux soins de santé, la sécurité de pouvoir se projeter dans l'avenir quand les emplois précaires se développent, etc.

Les événements du 11 septembre n'ont fait que renforcer cet état de fait. La loi sur la sécurité quotidienne censée lutter contre le terrorisme illustre parfaitement les dangers pour toutes et tous de l'idéologie sécuritaire. Tout comme le plan Vigipirate n'a jamais permis de déjouer le moindre attentat mais a contribué à incarcérer de nombreux sans-papiers, cette loi fourre-tout pratique l'amalgame et peut menacer bien d'autres catégories de personnes que les terroristes (citoyen lambda, jeunes, syndicalistes, etc.). Elle donne un énorme pouvoir à l'État qui peut ensuite s'en servir à sa guise. À l'heure où la répression du mouvement social et syndical augmente, cela doit nous interpellé, mais aussi à l'heure où le fascisme et ses idées tutoient le pouvoir.

– La parution de ce dossier poursuit d'abord un objectif d'information. Notre but est de décrypter le texte de loi pour le rendre compréhensible au plus grand nombre.

Nous ne visons pas l'exhaustivité; nous nous contentons de rapporter les points auxquels chacun et chacune peuvent être confrontés pratiquement. Informer pour se faire un avis, pour savoir quand les forces de l'ordre dépassent le cadre légal, pour connaître l'étendue de ce cadre légal.

Informé aussi pour faire réagir. Nous pensons en effet qu'informer, c'est démontrer la portée hautement liberticide de ce texte qui appelle une réponse d'envergure.

À vous de lire, à vous de voir et de réagir...

Rave-parties

« Rassemblements exclusivement festifs à caractère musical. » C'est par cette dénomination, qui pourrait prêter à sourire si le sujet n'était pas si grave, que l'article 53 de la loi désigne les rave-parties. Les nouvelles dispositions prévoient pour les raveurs une déclaration préalable au préfet ainsi qu'une autorisation du propriétaire du terrain.

En outre, le préfet peut interdire la rave si les moyens mis en place en salubrité, hygiène et

tranquillité publique sont jugés insuffisants. En cas de refus d'obtenir, il est prévu une confiscation du matériel et une amende de cinquième classe, soit 1 500 euros et 3 000 en cas de récidive.

Clairement, dans cette disposition qui veut réglementer les rave-parties dans le cadre d'une loi antiterroriste (!), l'État a comme objectif d'éliminer ce genre de rassemblement. Certes, les branches à visées commerciales n'auront pas de problème pour rentrer dans le cadre mais pour tout ce qui est hors secteur marchand, c'est une demande de suicide que font les autorités au



mouvement Rave. En effet, il lui est demandé de renier de lui-même tous ses principes fondateurs dérangeant pour l'autorité: auto-organisation, semi-clandestinité, spontanéité, etc. Dans la pratique, il est clair que les préfets trouveront toujours quelque chose pour interdire la manifestation vu le flou des raisons invoquées. Les arguments avancés sont, comme pour les autres volets de la loi, de simples prétextes. Comme il est clair que le mouvement ne se sabordera pas, il y aura résistance. Faisons en sorte qu'il gagne.

Lutte contre les fraudeurs

Dans le cadre du fourre-tout de la loi, on trouve à l'article 50 un paragraphe visant à limiter les capacités de se déplacer des parties les plus pauvres de la population. En effet, il y est signifié que toute personne qui, sur une période de douze mois, aura fait l'objet de plus de 10 contraventions pour avoir fraudé le train, pourra être punie de six mois de prison et d'une amende de

7 500 euros. Le côté inique de cette loi est donc particulièrement flagrant si on la met en regard avec le fait que parmi les couches les plus riches de la population la plupart ont leurs transports payés par la collectivité ou leur entreprise. Le pire est que l'effet dissuasif risque de marcher, incitant ainsi les plus pauvres à se priver de leur liberté de déplacement sous la menace de la prison.

Informatique

Malgré les problèmes d'accessibilité, la communication électronique par le biais du Web ou des courriers électroniques ouvre un formidable espace de liberté et de communication. Toujours sous le prétexte antiterroriste, on assiste ici à un nouvel assaut contre cet outil encore peu contrôlé par l'État. Rappelons que de nombreuses batailles autour de l'informatique sont en cours. Les attaques provenant des patrons se font comme toujours pour la défense de leurs profits: contre les échanges entre utilisateurs de leur ressources (programmes, musiques, films...), pour le brevetage des logiciels, etc. Quant au pouvoir politique, c'est justement dans le but de contrôler cet espace de liberté qu'il s'y attaque...

Tout d'abord, l'article 9 de la LSQ institue une dérogation à l'obligation faite aux opérateurs de télécommunication d'effacer ou de rendre anonyme toute donnée relative à la communication dès que celle-ci est écoulée. Notons qu'il s'agit là d'une remise en cause d'une liberté constitutionnellement garantie.

Les opérateurs pourront être contraints (sous peine d'un an d'emprisonnement et de 1 500 euros d'amende) de conserver pendant un an des données « portant exclusivement sur l'identification des personnes utilisatrices et les caractéristiques techniques des communications » mais en aucun cas sur le « contenu » des communications. Cela concerne donc les communications téléphoniques (téléphone fixe ou por-



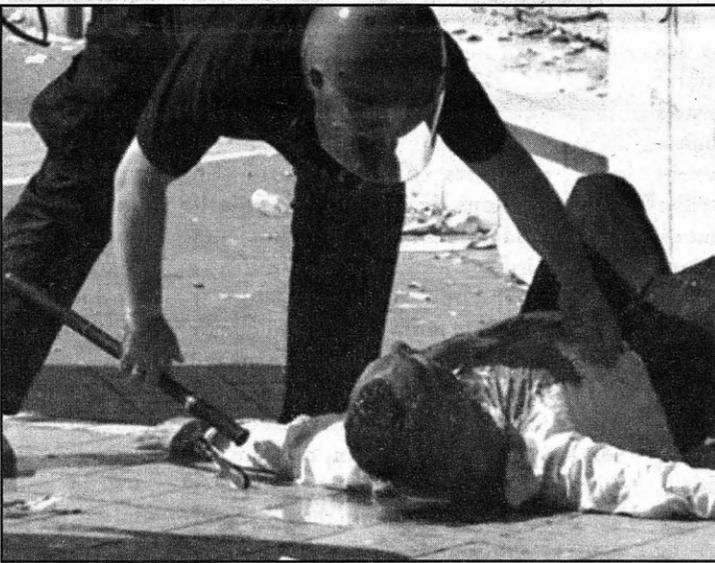
table), les communications électroniques (mails, visite de sites, transfert de données).

En outre, le terme de caractéristique technique demeure vague. En effet, l'adresse Internet d'un site que vous allez visiter, le nom d'un fichier que vous échangez peuvent entrer dans le cadre des caractéristiques techniques et donnent évidemment la quasi-totalité du contenu de la communication.

Si les opérateurs n'ont pas le droit de garder le contenu de vos communications, celles-ci peuvent quand même être interceptées par les autorités. Une bonne technique pour assurer la confidentialité des données reste le cryptage: les données ne peuvent être lues que par les personnes détenant une clé. En France, il était déjà interdit de faire en sorte que cette clé soit « trop difficile à trouver ». C'était donc l'aveu que les échanges électroniques (mails ou fichier) sont surveillés. Maintenant, les articles 10 et 11 de la LSQ prévoient que les prestataires de cryptage seront obligés de remettre aux agents habilités les conventions permettant le déchiffrement des données. Mieux, ils devront eux-mêmes, si cela est nécessaire, mettre en œuvre le décryptage sous peine de deux

ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Les salariés de telles entreprises pourront donc se voir propulsés collaborateurs de la police.

Néanmoins, il est précisé que si de tels opérateurs démontrent qu'ils sont dans l'incapacité d'effectuer le décryptage, ils ne sont pas tenus de l'effectuer². C'est donc aux fournisseurs de prouver leur « innocence »!



Rassemblements

Article 52: encore une mesure qui semble viser une population très particulière, mais dont l'application pourrait être beaucoup plus large et encore plus restrictives pour nos libertés. Il permet aux propriétaires d'immeubles en cas « d'occupation des espaces communs du bâtiment (en clair les halls d'immeuble) par des personnes qui entravent l'accès et la libre circulation » de faire appel à la police. Premièrement, on voit encore une fois que la logique qui prime est celle de la répression. Cette mesure n'empêchera pas les jeunes de se réunir; au mieux, ils iront se regrouper ailleurs, dans la

rue par exemple. En second, on voit tout de suite les dérives possibles de cet article. Les « attroupements » commencent en effet à partir de deux personnes. De plus, l'occupation d'espaces communs de bâtiments pourrait s'appliquer à d'autres situations que des jeunes trompant l'ennui, assis sur les marches de l'entrée d'un immeuble. On peut craindre une utilisation de ce dispositif à l'encontre de mouvements sociaux, pour restreindre le droit de manifestation.

Les fouilles de coffre

Jusqu'ici seuls les douaniers pouvaient opérer des visites de véhicules. Une première tentative d'accorder ce pouvoir aux policiers, pour les seuls coffres de voiture échoua en 1977, jugée anticonstitutionnelle en raison de l'atteinte aux libertés individuelles. Désormais, au terme de l'article 23, elles peuvent être effectuées par des officiers de police judiciaire sur réquisition écrite du procureur de la République, sur l'invocation de « risques particuliers », que le véhicule soit en circulation, arrêté, ou en stationnement. Il

faut souligner qu'il ne s'agit pas uniquement du coffre du véhicule, mais de son ensemble; c'est-à-dire que peut être également fouillé tout ce qui se trouve dans le véhicule. En outre, la présence du propriétaire ou d'un tiers indépendant n'est pas nécessaire; ce qui implique que le véhicule peut être forcé.

De plus, le texte admet la validité des procédures incidentes, au cas où ces opérations révéleraient des infractions autres que celles visées par les réquisitions du procureur, confirmant bien le risque de détournement de la procédure.



Il s'agit là d'une atteinte d'une incroyable portée à la liberté individuelle et plus particulièrement au respect de la vie privée.

Les perquisitions

L'article 24 concerne le régime des perquisitions. Celles-ci ne nécessitent plus qu'il y ait flagrant délit, et sont désormais possibles dès le stade de l'enquête préliminaire, sans consentement de la personne concernée, sur autorisation du juge des libertés et de la détention. Une fois de plus, l'intervention du magistrat ne représente qu'une garantie théorique, puisque dans la pratique il statue au vu des seules données fournies par la police, et sans débat contradictoire possible. Ces perquisitions, même en l'absence de tout délit, pourront avoir lieu la nuit, dans des locaux autres que l'habitation, c'est-à-dire dans les caves, les garages, les locaux d'association, de syndicats et de partis.

Cette nouvelle mesure est non seulement valable pour les infractions « terroristes », mais également pour la simple détention de stupéfiants, ou de documents jugés « gênants ». Ce qui laisse entrevoir l'étendue du champ d'application de cette dérogation au régime général des perquisitions.

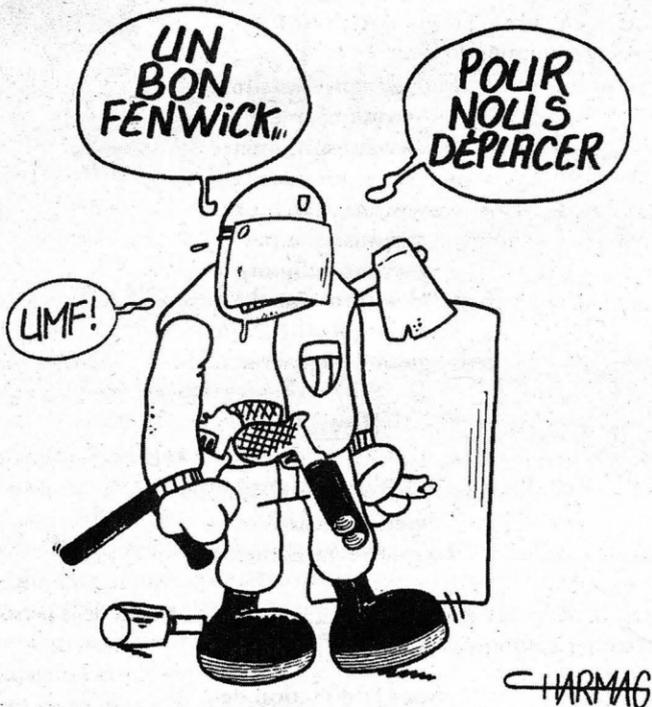
Les agents de sécurité ou les milices privées au service de l'État

La légitimation des agents de sécurité privée est un thème particulièrement mis en exergue dans les articles 25, 26 et 27 de cette nouvelle loi.

Les deux premiers permettent aux agents de sécurité privée, sous les ordres d'officiers de police judiciaire, de procéder à des « palpations de sécurité », et des visites de bagages, dans l'enceinte des zones aéroportuaires et portuaires. Ils devront être nécessairement agréés par le préfet et le procureur de la République, mais pourront appartenir non seulement aux personnels de l'aéroport et des compagnies aériennes, mais également à celui d'entreprises spécialisées dans la « sécurité privée ». Ils seront donc habilités à procéder à des « palpations de sécurité », avec consentement de la



**GILET PAR-BALLES, FLASH-BALL...
QUE VEULENT ENCORE LES FLICS ?**



personne, mais cette exigence ne constitue nullement une garantie suffisante, car on imagine aisément les conséquences qui découleraient d'un tel refus.

L'article 27 concerne aussi les agents de sécurité privée, mais agréés par le préfet seul, qui pourront agir dans les mêmes conditions que précédemment, « dans les lieux recevant du public » (hypermarchés, centres commerciaux...), en cas de « circonstances particulières liées à l'existence de menaces graves pour la sécurité publique ».

En tout état de cause, la privatisation de la sécurité représente une dangereuse dérive: délit de faciès, pratiques discriminatoires... Il s'agit tout simplement d'une mesure déguisée de renforcement de contrôle social.

Les enregistrements

L'article 32 institue des procédures de « télé-audition », « télé-interrogatoire », « télé-assistance », si l'interprète ne peut se déplacer, « télé-confrontation », avec enregistrement audiovisuel ou sonore, des gardes à vue et des auditions, « si les nécessités de l'enquête ou de l'instruction le justifient », que

ce soit en France, ou « avec un point situé à l'extérieur » en cas de demande d'entraide d'État à État. Cela constitue à nouveau une atteinte manifeste aux droits de la défense.

Nous sommes tous des terroristes

Évidemment, c'est toujours au nom de la lutte antiterroriste que toutes ces mesures liberticides ont été prises. Immédiatement après les attentats du 11 septembre, le 19 septembre, le Conseil européen fournit une définition du terrorisme: se sont des infractions « commises intentionnellement par des individus ou des groupes contre un ou plusieurs pays, leurs institutions ou leur population en vue de les menacer et de porter gravement atteinte aux structures politiques, économiques ou sociales de ces pays, ou de les détruire ». Dans la liste des infractions, on trouve: « la capture illécite d'installations étatiques ou gouvernementales, de moyens de transports publics, d'infrastructures, de lieux publics et de biens ou les dommages qui leur sont causés », ce qui peut s'appliquer à toute grève du service public, ou toute manifestation. D'autant plus qu'un amendement va élar-



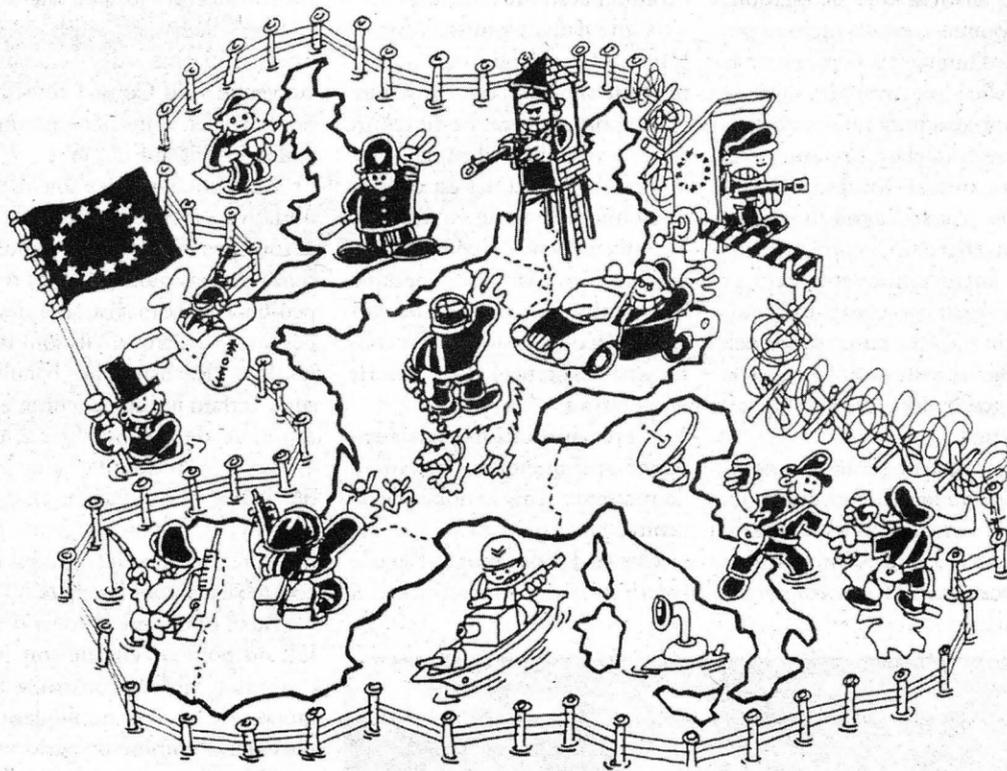
**L'Europe sécuritaire
contre l'Europe des luttes**

UNE des méthodes favorites que le pouvoir utilise pour se maintenir est de criminaliser ses opposants. Cela présente pour eux deux avantages. Premièrement, il peut assimiler des contestations sociales ou politiques à des délits de droit commun, leur niant tout caractère collectif ou politique. En second, il développe tout un arsenal policier et juridique pour étouffer la contestation. Les mouvements antiglobalisation, rassemblant maintenant de façon systématique des centaines de milliers de personnes contre nos dirigeants, qu'ils soient gouvernants, patrons, ou membres d'instances internationales, se trouvent ainsi en plein dans la cible.

Si l'Europe financière et des marchandises est une réalité, l'Europe des idées et des luttes est féroce combattue par les institutions européennes. Pendant sécuritaire du traité de Maastricht, les accords de Schengen sont systématiquement suspendus lors des manifestations internationales, les frontières refermées, et les contrôles rétablis (comme pour le sommet européen de Barcelone en mars 2002).

Plus généralement, ce sont de nombreuses structures qui sont mises en place au niveau de l'Europe sécuritaire: Task Force comme premier pas vers une police européenne, Eurojust pour la mise en place d'une coopération judiciaire et enfin Europol, depuis 1998, pour l'échange d'informations policières.

Parmi les méthodes les plus scandaleuses et les plus dangereuses pour les libertés, on peut citer le SIS (Schengen Information System), mis en place en mars 1995, qui en est maintenant à sa deuxième version. Cette base de données européennes contenait déjà de nombreux renseignements sur les personnes. Maintenant, son champ d'action va s'étendre officiellement aux manifestants et utilisera des méthodes de fichage plus perfectionnées comme des empreintes ou des photographies.



gir le champ d'application aux installations privées. Évidemment, menacer de pratiquer de telles actions relève aussi du terrorisme!

Cela va permettre l'utilisation des nombreux moyens « antiterroristes » à l'encontre des mouvements sociaux, car les manifestations contre les institutions tels que le G8, les rencontres européennes, le FMI, etc., entrent directement dans le cadre du terrorisme selon cette définition.

Si cela ne suffisait pas, les militants anarchistes se voient mis particulièrement aux côtés du terrorisme islamique fondamentaliste dans un rapport sur le terrorisme dans l'Union européenne daté du 31 janvier 2002. Si ceux qui, comme les anarchistes, luttent pour une société de libertés, égalitaire et solidaire sont inquiétés, on peut noter que les délits de corruption, fraude, racisme et xénophobie ont été exclus du champ d'application sous la pression de Berlusconi, le chef du gouvernement italien.

Conclusion

Cette lecture vous a certainement convaincu. Ce texte est hautement liberticide et pratique l'amalgame; c'est un fourre-tout qui traite sans distinction celui qui fraude le train et celui qui fomenté un attentat. Selon le contexte et l'interprétation du texte, tout un chacun peut être contrôlé et inquiété par la



police quand celle-ci le désire. Par exemple, en zone urbaine il est difficile de ne pas « obstruer » l'entrée d'un immeuble et par conséquent être passible de poursuites...

Ce texte est dangereux pour les libertés. D'ailleurs il y a vingt ans, nombre de dispositions de la loi « Sécurité – Liberté » s'apparentaient à des articles de cette loi sur la sécurité quotidienne; la fouille des véhicules par exemple. À l'époque ceux-là mêmes qui aujourd'hui sont à l'origine de la nouvelle loi, avaient saisi le Conseil constitutionnel; et ce dernier avait déclaré de nombreux articles anticonstitutionnels. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, un accord est intervenu entre le gouvernement et l'opposition pour éviter toute saisine du Conseil constitutionnel, laquelle ne peut avoir lieu qu'à la demande de 60 députés ou de 60 sénateurs

Les dispositions les plus significatives du texte – concernant les menées terroristes – sont temporaires car applicables jusqu'au 31 décembre 2003. Cette limite

dans le temps sous-entend que les auteurs du texte sont conscients de sa dangerosité pour les libertés publiques. Mais si ces dérogations procédurales sont si indispensables, pourquoi n'auraient-elles pas vocation à se perpétuer?

Ainsi avant le 31 décembre 2003, le parlement sera saisi par le gouvernement d'un rapport d'évaluation de l'ensemble des mesures qui pourraient, en partie ou en totalité, être reconduites.

Cette date butoir nous donne la possibilité d'expliquer la dangerosité de cette loi pour construire un rapport de force. Et du temps et des explications, il en faut tant le sujet sur la sécurité est délicat, passionnel et instrumentalisé par les politiciens avec le concours des médias. C'est dans cette optique informative (être un outil de vulgarisation de cette loi pour préparer une résistance) que s'inscrit notre travail.

Cette opposition peut s'appuyer sur quelques initiatives de résistance dans le milieu de la justice.

Il faut d'abord rappeler que le syndicat de la Magistrature a

invité, début décembre 2001, les magistrats à s'opposer à l'application des dispositions les plus arbitraires du texte, en leur demandant de faire passer leur conscience avant la légalité. Que des magistrats en appellent à la désobéissance à la loi doit nous alerter et nous pousser à réagir!

De même, mi-décembre 2001, un collectif parisien de 300 avocats a dénoncé la dérive que constitue cette « loi scélérate ».

Par ailleurs, sur le plan légal une initiative de « saisie citoyenne » du Conseil constitutionnel est en cours par l'intermédiaire du collectif LSI jolie.

Aussi intéressantes soient ces initiatives, elles seront limitées et auront peu d'effets si la population n'est pas mobilisée. Les trop peu nombreux magistrats « désobéissants » paieront, s'ils sont isolés, leur illégalité. Les batailles sur le terrain juridique (comme la tentative de saisine directe du Conseil constitutionnel) ont peu de chance d'aboutir; et, lorsque c'est le cas, le pouvoir peut très bien prendre d'autres lois qui en contrebalanceront les effets.

Aussi pour faire abroger cette loi, ou pour qu'elle ne soit pas reconduite, il faut construire un rapport de force en impliquant le plus grand nombre de personnes possible. C'est ce que certains ont commencé à faire sur Paris par des manifestations de rue.

Nous appelons donc les syndicats, les organisations et associations ainsi que tout individu à informer la population sur les dangers de cette loi et à se fédérer pour s'y opposer.

1. L'article 50 de la LSQ renvoie à la loi du 15 juillet 1845 relative aux transports « en voiture » et qui n'est applicable qu'aux chemins de fer.

2. Notons que les différentes techniques de cryptage reposent sur des propriétés mathématiques sur lesquelles les chercheurs travaillent depuis longtemps. Bon courage pour la démonstration!

Références

Internet

Souriez vous êtes filmés
www.svef.free.fr
www.samizdat.net
nopasaran.samizdat.net/
www.statewatch.org
www.lsjolie.net
www.no-zelig.org
www.federation-anarchiste.org
www.bugbrother.com/
renseignementsgeneraux.net/

Revue

No *Pasaran*, HS, n°1, mars
 Spécial Sécuritaire
 La guerre permanente

Livres

Sous la direction de
 Laurent Muccielli
Violences et insécurité
Fantômes et réalités dans le débat français
 Éditions la Découverte

Sous la direction de L. Bonelli et G. Sainati
La Machine à punir
 Éditions l'Esprit Frappeur

Syndicat de la magistrature
Vos papiers!
 Éditions l'Esprit Frappeur

M. Rajsfus
Les Bavures
Ordre public, désordre privé
 Éditions l'Esprit Frappeur

Documents

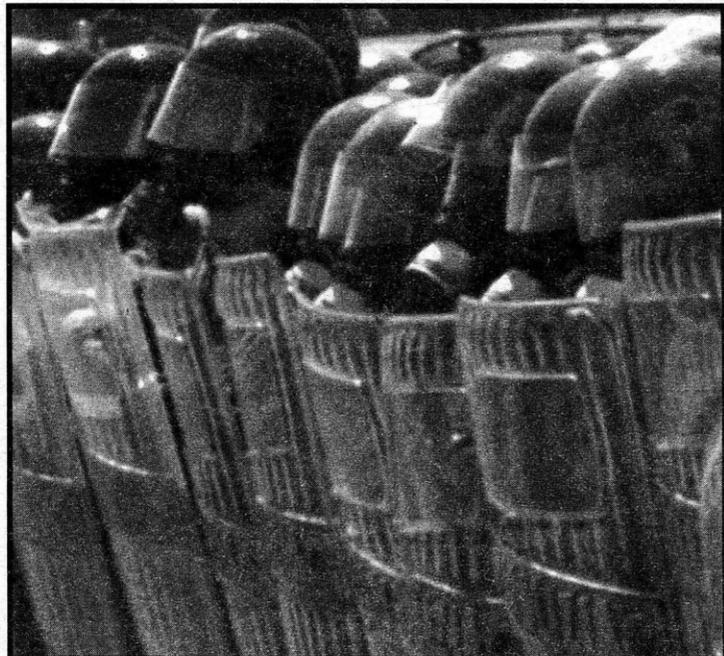
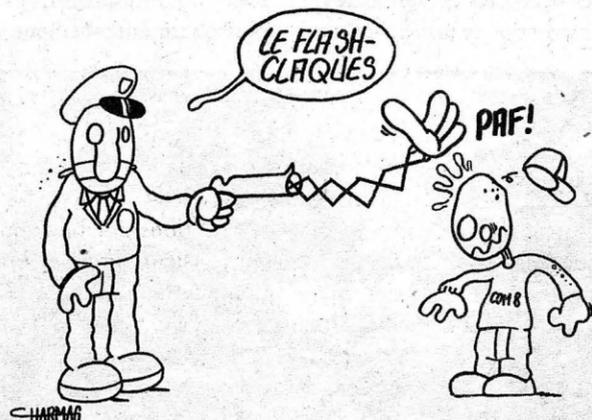
La LSQ
www.legifrance.gouv.fr/citoyen/jorf_nor.ow?numjo=INTX0100032L

Décision-cadre du conseil de l'Union européenne relative à la lutte contre le terrorisme
europa.eu.int/eur-lex/fr/com/pdf/2001/fr_501PC0521.pdf

Rapport sur les activités terroristes fourni au Conseil de l'Union européenne
www.statewatch.org/news/2002/feb/ter05759-r1.pdf

Pour tout contact
 avec le groupe Un autre futur
 de la Fédération anarchiste:
 20, rue Terral, 34000 Montpellier

APRÈS LE FLASH-BALL...



La copie contre l'original

A FORCE d'inscrire la « lutte contre l'insécurité » en tête de ce qui leur tenait lieu de programme, la vraie droite et la fausse gauche n'avaient rien fait d'autre, tout au long d'une campagne électorale particulièrement indigente, que de faire le lit du Front national. Mais, plutôt que de se livrer à un *mea culpa* collectif, elles ne trouvèrent rien de mieux que d'appeler le peuple à un « sursaut républicain » pour « faire barrage » à cette extrême droite que l'une et l'autre avaient tant plagiée. Ce barrage prit la forme de piles de bulletins de vote en faveur d'un président candidat érigé du jour au lendemain en sauveur suprême d'une République en danger alors qu'il était connu pour en avoir bafoué certaines des valeurs les plus sacrées.

Relayé par l'habituel complexe politico-médiatico-intellectuel qui se surpassa à l'occasion dans l'unanimité propagandistique, cet appel fut, comme chacun sait, largement entendu. Il avait d'autant plus de chances de l'être qu'il trouva un écho inespéré auprès d'une bonne partie des organisations et des personnalités autoproportionnées « à gauche de la gauche ». Cette « levée en masse » pour « défendre la démocratie » avait, bien entendu, un corollaire : aucune dissidence ne serait tolérée. Toute velléité de vote blanc, nul ou, pire encore, d'abstentionnisme ne revenait-elle pas à « faire le jeu de Le Pen » ?

Qu'il soit permis, néanmoins, au risque de déplaire aux adeptes, naïfs ou intéressés, de ce panurgisme électoraliste, d'émettre quelques remarques qui pourraient paraître de simple bon sens, n'eût été l'hystérie « antifasciste » ambiante.

1. Le résultat du premier tour des élections présidentielles, le 21 avril, avait rendu patente la crise latente de la démocratie représentative. Les trois quarts du corps électoral n'avaient pas voté pour les deux principaux représentants du pouvoir en place, pourtant présentés d'emblée comme les champions du second tour. La droite et la prétendue gauche avaient perdu chacune 40 % de leur électorat. Le président de la République sortant n'était approuvé que par 13,75 % des électeurs, et le Premier ministre par 11,2 %. Le PC s'effondrait tandis que l'extrême gauche faisait une percée remarquable, augmentant son score de moitié avec près de trois millions de suffrages. Quant à l'extrême droite, peu s'avisait qu'elle stagnait en nombre de voix, tant l'arrivée inattendue de son leader en deuxième place avait tétanisé les esprits.

Le rejet des partis au pouvoir était donc sans appel. Pourtant, en raison de la déroute de Jospin et des querelles boutiquières de la « gauche plurielle », il conduisit à un second tour singulier, avec l'affrontement de la droite classique et de l'extrême droite. Disqualifiée, la pseudo-gauche n'eut alors de cesse de rentrer dans le jeu en invitant *urbi et orbi* les Français à plébisciter « sans état d'âme » le « superescroc » pour éliminer le « superfacho ». Elle a réussi ainsi à gagner du temps et à retarder une fois encore le moment où il lui faudrait assumer les conséquences de sa politique et faire face à la colère du peuple.

2. Sans solution immédiate pour résoudre la crise du régime, les partis au pouvoir se sont mobilisés pour le défendre. Cette union sacrée, aussi rebutante soit-elle pour tout individu allergique à la collaboration de classe a eu néanmoins le mérite de

révéler au grand jour, malgré le brouillard idéologique répandu par les apparatchiks de la LCR, et les têtes pensantes de l'« anti-mondialisation libérale », les principes d'organisation du système politique bourgeois : une droite et une gauche officielles coalisées, en accord sur l'essentiel ; des médias à leur botte (déclenchant une véritable guerre psychologique pour plébisciter Chirac sous couvert de battre Le Pen) ; des « intellectuels » tout à coup privés de toute lucidité critique ; et un Front national une fois de plus exhibé pour les besoins de la cause. Durant deux semaines, on n'entendit plus parler du programme réactionnaire de la droite (qui allait pourtant être mis en œuvre dès le 6 mai), les tenants du « Front républicain » se prosternant, avec mille contorsions pour laisser croire le contraire, devant un président de la République au bilan peu ragoûtant, devenu, par la grâce d'un éditorial du *Monde*, « le nouveau Chirac ». C'est que cette union sacrée était déjà en germe. Les deux têtes de l'exécutif avaient, en effet, déjà signé en commun nombre de mesures régressives, les dernières en date au « sommet » de Barcelone, sur les retraites et les privatisations. Faut-il rappeler, en outre, que Lionel Jospin avait cru bon de démarrer sa campagne en soulignant que son projet n'avait rien de socialiste ? C'est ce message qui a été reçu par les quatre millions d'électeurs qui ont déserté le camp du PS-PC !

3. Cette situation parfaitement claire aurait pu offrir une perspective de lutte : profiter de la crise des partis de pouvoir et de l'essor de la gauche radicale pour enfoncer le clou, passer à l'offensive sur le terrain des luttes sociales et politiques, même si tout était à reconstruire dans ce dernier domaine. Hélas, la majeure partie des composantes de l'extrême gauche, des syndicats et du mouvement social a rejoint le Front républicain pour plébisciter Chirac – à quelques exceptions notables comme LO, la CNT, plusieurs groupes libertaires, etc. Pire, leur argumentation, plus jésuitique que dialectique, ajouta à la confusion. Plus on noierait Chirac de bulletins, assuraient-ils, moins il pourrait se prévaloir de sa victoire.

Pour qui refuse de voir une caste de politiciens professionnels décider à sa place et, de surcroît, en son nom, la religion élec-

torale était déjà assez difficile à supporter. Or voilà qu'elle était désormais dotée

de son eucharistie : par la grâce de la transsubstantiation des bulletins de vote, les bulletins Chirac du dimanche 5 mai 2002 allaient devenir autant de libelles anti-Chirac !

Voilà où vingt ans de dépolitisation, de démission et d'accommodements opportunistes ont conduit certaines forces militantes.

4. À l'opposé des supputations concoctées par les stratèges au petit pied, mais aux gros appétits, de la gauche « radicale », le plébiscite en faveur de Chirac donnera beaucoup de poids à la droite traditionnelle, qui aura dès lors les mains libres pour sortir de la crise avec des mesures les plus réactionnaires. En l'absence d'une mobilisation de masse au lendemain du

SI LE DÉBAT
CHIRAC - LE PEN
AVAIT
EU LIEU...



5 mai, rendue d'autant plus improbable que le score miteux de Le Pen avait été salué à gauche comme une « victoire sur le fascisme », l'union sacrée va permettre à la droite d'agir très vite dans deux directions : renforcer l'arsenal législatif antidémocratique et liberticide, baptisé « mesures sécuritaires », terme devenu commun à la droite et à la prétendue « gauche plurielle » (à l'exception des Verts) ; approfondir les divisions que le plébiscite pour Chirac avait fait surgir au sein de l'extrême gauche et des mouvements sociaux.

Une répression très dure risque, à plus

ou moins long terme, de s'abattre sur ceux, mal votants ou non votants, que la presse, les intellectuels médiatiques et des manifestants peu politisés avaient désignés comme « collabos » parce qu'ils rejetaient l'union sacrée. Parce qu'ils avaient refusé de participer au jeu de dupes électoraliste d'un antifascisme de pacotille, ils avaient été déclarés hors jeu. De là à les déclarer hors-la-loi dans l'avenir, le pas serait facile à franchir.

Plébiscité, Chirac verra en tout cas un boulevard s'ouvrir devant lui pour accentuer la politique poursuivie par le gouvernement Jospin depuis 1997, ce mixte de concession à l'égard des puissants et de répression contre les faibles qui a abouti à une situation inédite : l'accroissement des inégalités et de la précarité en pleine croissance économique.

Pour en arriver là, il fallait mater le peuple : plan Vigipirate « renforcé », loi sur la « sécurité quotidienne », contrôle croissant sur les travailleurs avec la loi Aubry sur les 35 heures (« flexibilisation » des horaires + « modération salariale ») et la mise en place du PARE, politique systématique de déqualification de l'emploi pour les jeunes, de « fluidification » du marché du travail, de démantèlement des statuts protecteurs, refus cynique d'augmenter les minimas sociaux, maintien de dizaines de milliers d'immigrés dans le non-droit...

5. Une monumentale manipulation a servi de ciment à l'union sacrée autour de Chirac : elle concerne le prétendu danger fasciste. L'utilisation de l'épouvantail Le Pen est un piège à double détente : elle redonne une légitimité à bon compte à une « gauche » procapitaliste et, plus largement, au « Front républicain » ; elle entretient une confusion sur ce qu'est le fascisme et sur ses rapports avec la démocratie bourgeoise républicaine.

Le fascisme – osons le rappeler pour les gens « de gauche » qui ont la mémoire courte... ou sélective – est une forme particulière de défense et d'organisation du système capitaliste. Partout et toujours, les fascistes et les extrémistes de droite – Mussolini, Hitler, Franco, hier ; Haider, Berlusconi et quelques histrions flamands ou scandinaves aujourd'hui – se sont hissés au pouvoir dans le cadre de l'État bourgeois et avec l'aide des capitalistes, le plus souvent grâce à une coalition entre la droite et la gauche social-démocrate, ou bien encore lorsque cette dernière fut tombée en ruine après avoir mené une politique réactionnaire.

Les fascistes ont toujours été promus et installés par les défenseurs du système capitalistes, soit comme des solutions de rechange dictatoriales en temps de crise aiguë, soit comme des instruments de combines politiciennes et/ou des faire-valoir et des propagateurs d'idées racistes et xénophobes. En Europe occidentale, les classes dirigeantes n'ont pas besoin d'un régime fasciste pour mettre les travailleurs au pas. Un gouvernement autoritaire suffit. En France, c'est à la gauche gouvernante qu'il revint, comme l'avait jadis avoué Fabius, d'effectuer le « sale boulot ».

Alors que les résultats du premier tour des présidentielles françaises avaient provoqué, une fois la stupeur passée, un branle-bas de combat dans les milieux de gauche, on n'observait nulle fébrilité dans les milieux d'affaires. Les chroniques boursières, publiées dans les journaux qui consacraient au même moment leurs gros

titres et des dossiers alarmistes au « séisme politique » du 21 avril, soulignaient au contraire la « sérénité » des opérateurs de marchés, pour qui, comme on pouvait le lire dans *le Monde*, le second tour était déjà joué – en faveur de Chirac, comme il se doit – dès le lendemain du jour fatidique.

En France, la renaissance du Front national a été encouragée par Mitterrand au lendemain du « tournant de la rigueur » de 1983, alors que la « déflation compétitive » et la financiarisation de l'économie plongeait des millions de travailleurs, qui avaient crié : « On a gagné ! », au soir du 10 mai 1981, dans la pauvreté, le désarroi et la désespérance. Or loin de se retourner contre la « gauche » au pouvoir, dans un premier temps, le mécontentement populaire allait affaiblir la droite sommée par la gauche gouvernante et ses affidés de prendre ses distances par rapport au Front national qui s'employait alors à capitaliser la déception et la colère des « cocus du 10 mai ». Le Pen est un « renard d'élevage », comme il aime parfois à se définir lui-même, tenu en laisse par ses maîtres de la droite et de la gauche officielles. « Grand Méchant Loup » de service, il leur permet de mettre en place, dans les institutions, les lois les plus répressives et, dans les esprits, les idées les plus réactionnaires. Mais, parce qu'elles constituent la



version – de moins en moins – soft de celles défendues par le FN, elles apparaîtront, par comparaison, conformes aux principes « démocratiques » ou « républicains ».

C'est pourquoi, par-delà l'« antifascisme » martial professé par les partis au pouvoir, il existe une certaine communauté de vues entre ceux-ci et le Front national : la xénophobie d'État et son arsenal législatif (loi anti-immigrés), le racisme (voir la campagne anti-arabe et contre l'islam menée après le 11 septembre, les discriminations raciales non combattues, la préférence nationale, sept millions d'emplois refusés aux étrangers dans l'Union européenne), le credo sécuritaire...

C'est pourquoi, également, les antifascistes conséquents, quand ils luttent vraiment contre Le Pen, sont réprimés par les gouvernements de droite comme « de gauche » : matraquage des manifestants, condamnation par la justice (Yves Peirat, à Marseille, purge une peine de cinq ans ferme pour avoir endommagé à l'explosif une permanence du FN, soit la moitié de celle infligée, à l'issue de procédures dilatoires sans fin, à Maurice Papon !), dénigrement de certains militants qualifiés de « négationnistes » lorsqu'ils qualifient de fasciste la politique d'intimidation et d'annihilation menée par les sionistes contre la population civile en Palestine pour venir à bout de la résistance à l'occupation.

C'est pourquoi, encore, les gouvernements français se sont toujours refusés d'interdire le FN, alors qu'aujourd'hui, pour les besoins de l'union sacrée, on proclame en haut lieu que ce parti « n'appartient pas au cercle de la démocratie et de la République ».

C'est pourquoi, enfin, les partis gouvernementaux sont incapables de lutter sérieusement contre les fascistes ou les populistes. Comment, en effet, clouer le bec à un extrémiste de droite lorsque l'on remplit les « centres de rétention » d'« étrangers en situation irrégulière », qu'on maintient sans droit des centaines d'immigrés dans des « zones de transit », que l'on en incarcère d'autres par milliers sous prétexte qu'ils sont en possession de « faux papiers » et que l'on en expulse plus de 10 000 par an ? Comment récuser la « préférence nationale » quand on maintient les discriminations légales à l'embauche, quand on a réactivé l'application d'une loi xénophobe de 1945 qui recommande de n'accepter un étranger dans un emploi qu'après avoir vérifié qu'on ne peut y embaucher un Français ? Quand on propose d'ouvrir les frontières aux travailleurs

immigrés « utiles » et de refouler par des mesures toujours plus draconiennes ceux qui ne le sont pas ? Comment argumenter quand on parle soi-même de « bruit » et d'« odeur » dérangeants pour les Français (Chirac), de « seuil de tolérance » (Mitterrand), sans compter les « bonnes questions » que poserait Le Pen (Fabius en 1984) ? Comment combattre l'antisémitisme d'extrême droite lorsque l'on traite les militants antisionistes d'antisémites ?

Au plan international, les vrais fascistes d'aujourd'hui, tels Bush ou Sharon, sont les alliés des partis de droite et de la gauche officielle. L'alignement sur la politique impérialiste et libéricide de Bush a conduit la gauche de gouvernement à s'engager dans une troisième guerre impériale en dix ans : contre l'Irak en 1991 (« guerre du droit »), contre la Yougoslavie en 1999 (« guerre humanitaire ») et contre l'Afghanistan maintenant (« guerre contre le terrorisme »). En attendant une prochaine offensive contre l'Irak (« guerre contre l'axe du mal »). Cette même gauche a continué de soutenir l'État hébreu et ses crimes de guerre à l'encontre des Palestiniens.

6. Face à cette situation, à cette lame de fond consensuelle si difficile à endiguer, les tâches qui attendent les militants anticapitalistes semblent relever de la mission impossible. Paradoxalement, la première était la plus facile : le 5 mai, ne pas céder à la pression, au chantage, à l'intimidation, à la culpabilisation, refuser l'union sacrée autour de Chirac, s'abstenir, voter blanc ou nul. Mais ensuite ?

On sent bien que les réponses que les mouvements sociaux surgis au cours de la dernière décennie du siècle écoulé ont cher-

ché à apporter ne suffisent plus. Ces mouvements ont eu de l'importance pour résister à la nouvelle vague réactionnaire, pour arracher des droits, pour mettre en évidence les grandes questions sociales et politiques laissées de côté par la gauche gouvernante. Mais, bien des militants qui ont participé à ces mouvements en ont ressenti les limites, de manière toujours plus aiguë.

Pourquoi ce découpage et ce morcellement des luttes, alors que, bien souvent, on retrouve les mêmes militants, ici pour défendre les sans-papiers, là pour soutenir les Palestiniens, ailleurs les ouvriers ou les employés en lutte contre les suppressions d'emplois pour cause de « restructuration » ou le blocage des salaires pour cause de « compétitivité », ou encore les chômeurs, les victimes de la répression policière, etc. Pourquoi cette absence d'organisation, qui

laisse ces militants avec des moyens dérisoires et dans l'obligation, à chaque fois, de tout reconstruire ? Pourquoi cette difficulté à établir des lieux de débats où s'élaborerait collectivement, et non dans les seuls cénacles universitaires et autres « clubs » ou « fondations » qui leur servent de succursales, une analyse critique de l'ordre existant propre à accélérer pratiquement sa subversion, au lieu de cette myriade de critiques partielles du capitalisme qui ne parviennent jamais à se situer dans une perspective résolument anticapitaliste ?

La crise actuelle du système politique bourgeois et le débouché régressif et oppressif que l'union sacrée a préparé requiert un sursaut non pas « républicain », mais révolutionnaire. Il faut mettre fin à vingt ans de « consensus » dépolitisant, au cours desquels la politique, la lutte idéologique, les principes et l'utopie d'un « monde autre », qui ne soit pas seulement qu'une nouvelle mouture du capitalisme comme en rêvent les adhérents d'Attac, les lecteurs du *Monde diplomatique* et les croisés de l'« antimondialisation libérale », ont été abandonnés ou rejetés. Il faut redonner à la vision du monde et à l'engagement véritablement progressistes, c'est-à-dire anticapitalistes et anti-impérialistes, leur rôle irremplaçable pour porter des coups décisifs à la dictature, non pas des « marchés », mais du capital comme rapport social d'exploitation, et à ses composantes tant fascistes que « démocratiques ».

Certains ne manqueront pas de crier à l'« amalgame ». Mais le plébiscite en faveur de Chirac et l'union sacrée réalisée autour de sa réélection auxquels ils ont apporté leurs voix, aux deux sens du terme, ne vont pas tarder à produire leurs effets : renforcer la machine de guerre mise en place contre les « gueux » et les classes populaires redevenues « dangereuses », et contre tous ceux qui voudront se montrer solidaires avec eux. Il sera bien temps, alors, de regretter d'avoir braillé, à la suite de Cohn-Bendit, de BHL, de Glucksmann et des plumitifs du *Monde*, de *Libération* ou de *Télérama* : « Abstention, piège à cons ! »

Jean-Pierre Garnier

En vrac

POUR son numéro 10 (juin-juillet-août 2002), *No Pasaran* affiche un embonpoint de quelque 24 pages supplémentaires : faut-il caser un riche dossier (réalisé en collaboration avec Réflex) sur l'extrême droite en France et en Europe, les dernières élections présidentielles telles qu'elles ont été vécues en France et à l'étranger, le mouvement antifasciste, les mobilisations dans différentes villes de France et de Navarre... sans parler des articles signés Serge Quadrupanni ou encore Yves Peirat. Le reste n'est pas moins intéressant : on cause de la Palestine, du film *Wesh Wesh, qu'est-ce qu'il se passe ?* de Rabah Ameur-Zaïmeche, de musique... *No Pasaran* résiste à tout, et moi j'y résiste pas. 4 euros, port compris à *No Pasaran*, 21^{er}, rue Voltaire, 75011 Paris (chèques à l'ordre d'Émancipation).

Celles et ceux qui pensent que les punks ne peuvent pas parler d'autre chose que de zique dans les pages d'un zine, eh bien, ceux et celles-là se gourrent ! Dans le quatrième numéro de *Forme létale*, les activistes anarchopunks de La société elle a mauvaie haleine (tout un poème !), Algolanie (groupes musicaux tous les deux) et de *Déviance* (fanzine) répondent aux questions de Tof, quasi exclusivement tournées vers les sujets politiques et sociaux (aussi variés que le fil d'une conversation le permet), et le militantisme. Les interventions des uns et des autres sont sans doute inégales mais jamais ineptes (j'aime particulièrement celles d'Algolanie et de *Déviance*). Il y a aussi un texte d'Yves Peirat (décidément), un autre sur la viande (vue du côté végétarien), et pas mal de chroniques musicales car il en faut quand même un peu et puis moi j'aime bien de toute façon. 20 pages A5, et c'est à prix libre chez *Forme létale*, 12, allée des Saules, 59890 Quesnoy-sur-Deule. E-mail : formeletale@chez.com

Enfin, par les amateurs et amatrices de belles images assez rentre-dedans tout en restant extrêmement soignées, je ne saurais trop recommander les beaux coffrets de cartes postales publiés par les éditions du Ravin bleu. Chaque volume contient 16 cartes, toutes – ou presque – imprimées en couleurs. Puisqu'il est impossible de traduire les images en mots, je me contenterai de vous livrer ici quelques phrases parmi celles qui ont fait l'objet d'une composition graphique : « Le capitalisme ne s'effondrera pas tout seul, aidons-le ! », « Patriotes, tirez-vous ! », « Coca-Colonisation », « Vive l'anarchie ! », « Le serre-yeux, l'authentique poudre aux yeux », etc. Les images sont tellement belles qu'on hésiterait presque à les envoyer par la poste. Personnellement, j'utilise chaque coffret pour organiser de mini-expositions permanentes chez moi. Le premier volume est déjà épuisé, les deux suivants sont encore disponibles, dépêchez-vous ! 8,40 euros, port compris (le coffret) aux établissements du Ravin bleu, 88, avenue Mozart, 75016 Paris (disponibles également chez Publico).

André Sulfide

Le drame algérien

Pas d'incendiaire chez nous !

Ce texte est extrait d'un article écrit par Pierre-Valentin Berthier, paru, en mars 1957, dans la revue « Défense de l'homme » et repris en juillet de la même année dans « Les cahiers de Contre-Courant »

LOIN d'avoir contribué à allumer la fournaise algérienne, nous fûmes de ceux qui dénoncèrent les causes et les menaces de conflit, montrèrent les solutions, combattirent le colonialisme, prônèrent la compréhension. La guerre ayant été la conséquence des méthodes traditionnelles conservées par les gouvernements de toute opinion, nous avons continuellement réclamé le cessez-le-feu, et nous n'avons jamais approuvé ni la répression ni le terrorisme, sachant que l'un engendrait et favorisait fatalement l'autre.

La répression ? Point n'est besoin d'arguments moraux pour la condamner : elle porte sa condamnation dans son échec. Je ne dis point : dans son échec militaire, car rien ne prouve qu'elle ait échoué militairement. [...] Il n'est donc pas impossible que la répression française atténue efficacement le terrorisme algérien, encore que cela ne soit pas certain non plus. Mais ce sera un résultat négatif en ce sens qu'une fois le terrorisme abattu aucune des causes qui l'ont fait naître n'aura été éliminée. [...] Les Français en Algérie se trouveront en face de problèmes attendant encore leur solution. La répression ne sert à rien, à moins qu'elle ne soit poussée à son maximum de férocité exterminatrice ou désintégrante. L'histoire en offre, hélas ! des exemples. [...] Rappelons que les Arabes, quand ils conquièrent l'Afrique du Nord, trouvèrent chez les Berbères (Kabyles, Chleuhs, Touaregs, reste des populations numides) la même résistance qu'eux-mêmes opposèrent – et opposent encore – aux Européens, et qu'ils n'hésitèrent pas à refouler dans le désert des tribus insoumises ; leur répression ne s'embarassa d'aucun sentiment de pitié. Tous les peuples conquérants cherchent à rejeter dans les mauvaises terres les premiers occupants du sol envahi : ainsi agirent, aux Antilles, les Caraïbes avec les Mbwhi ; [...]. Les conquérants devenus conquis ont subi à leur tour l'injuste loi qu'ils avaient infligée, et les bonnes terres que, souvent, ils utilisaient assez mal leur furent confisquées au profit des colons. En Algérie, cette spoliation fut, comme l'implantation du sionisme en Palestine, facilitée par l'incurie des Arabes, leur retard dans les méthodes de culture et le déclin général de leur civilisation jadis brillante, mais depuis longtemps engourdie. Le sanglant réveil du monde arabe annonce un nouveau départ ; malgré les tendances rétrogrades d'une partie de ses nationalistes, c'est, espérons-le, son avant-garde éclairée qui l'emportera ; nul ne songe à le rejeter dans le désert, le nomadisme et la piraterie, et la répression, si elle peut contrarier un terrorisme infantile et sauvage, ne peut arrêter le bouillonnement des esprits ni

aider au dénouement de la crise ouverte par des antagonismes trop longtemps comprimés.

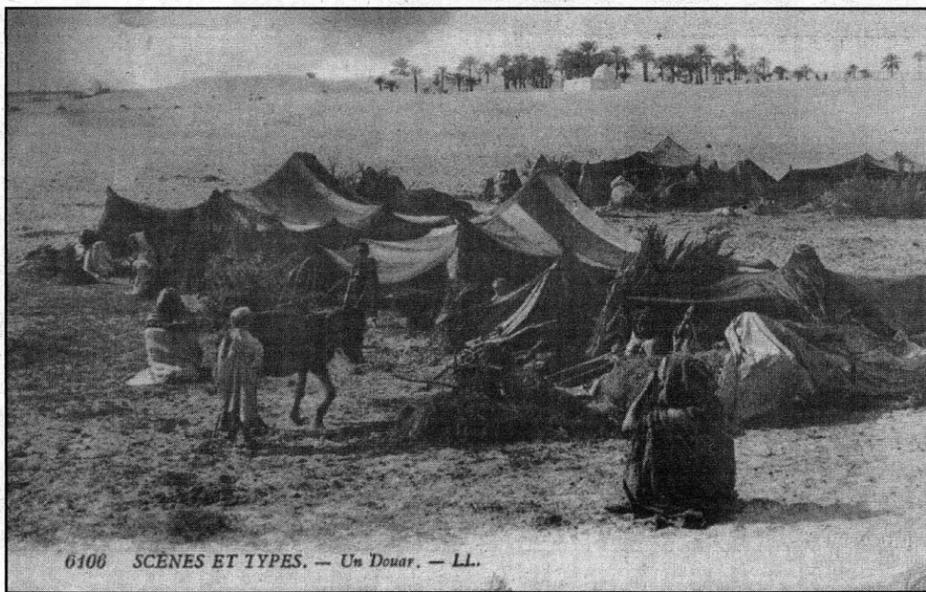
À quel point la répression est impuissante dans l'ordre des idées et des faits positifs, qu'on en juge : il y a un an, il n'était pas possible de parler d'« indépendance algérienne » sans risquer d'aller en prison ; aujourd'hui, un groupe de députés radicaux-socialistes peut proposer le partage de l'Algérie en une province française et deux républiques autonomes ! La répression peut tuer des terroristes et des innocents ; elle ne peut pas plus empêcher les choses d'aller leur train que votre main en travers d'un ruisseau ne peut l'empêcher de couler.

[...]

Avons-nous jamais soutenu, voire excusé, le terrorisme ? Certes, non. Nous avons dit – et nous répétons – que nous sommes absolument indépendants du nationalisme arabe ; nous lui sommes hostiles, parce qu'à nos yeux le nationalisme est une doctrine meurtrière et haineuse. Ne pactisant pas avec le nationalisme français, que nous regardons comme dangereux pour nous-mêmes, à plus forte raison ne soutenons-nous pas un nationalisme étranger, profrançais ou antifrançais. Or le terrorisme arabe est une émanation du nationalisme arabe, et quiconque réprovoque le nationalisme en son principe ne saurait l'approuver dans ses méthodes – et dans cette méthode-ci moins qu'en aucune autre.

Le principe nationaliste est jugé de trois façons différentes par trois catégories d'individus. La première catégorie l'approuve ; elle se compose de gens qui adoptent l'idée de nation et la concrétisent dans les intérêts de leur pays opposés à ceux des pays étrangers. La deuxième catégorie, celle des marxistes, en fait une question d'opportunisme ; les marxistes approuvent le principe nationaliste quand il peut les servir comme support provisoire et véhicule temporaire de leur idéologie et le réprouvent quand, au contraire, il unit contre eux des

susceptibilités, sentiments ou intérêts nationaux méconnus ou asservis par leur tyrannie. La troisième catégorie, dont nous sommes, répudie le principe nationaliste, même si elle reconnaît à son rôle historique certains aspects positifs, et même si elle estime que ce principe peut, dans une mesure non illusoire, contribuer à supporter transitoirement certaines virtualités révolutionnaires ; elle le répudie parce qu'elle juge que son rôle est dépassé, qu'il peut faire plus de mal que de bien et que les peuples dont l'évolution a été retardée peuvent avec profit enjamber cette étape pour accéder directement au fédéralisme, au lieu de s'encombrer de drapeaux, d'hymnes patriotiques, de poteaux frontières et de monuments aux morts.



[...] Mais en admettant que, par notre défense des peuples colonisés, nous ayons pu laisser supposer que nous souhaitions chez eux l'éclosion d'un sentiment nationaliste – alors que nous avons, en réalité, réclamé l'union des travailleurs à la base contre leurs exploiters communs, dénoncé les exactions dont souffraient les populations conquises et exigé réparation des préjudices et égalité des conditions de vie –, en admettant cela, nous n'avons pu donner à croire en même temps que nous approuvions le terrorisme.

L'intérêt des Arabes était de lutter pour leur affranchissement par des méthodes qui eussent obtenu l'adhésion et le soutien du peuple de la métropole. Tout au contraire, le terrorisme a dressé

contre les activistes de l'indépendance algérienne la majorité des Français, ce qui fait qu'à quelques exceptions près ce fut presque sans incidents que des centaines de milliers d'hommes ont pu être envoyés outre-mer pour s'y battre contre la rébellion. Les nationalistes algériens ne voulaient pas d'une campagne où le peuple français aurait concouru à la libération algérienne ; il leur fallait des hostilités ouvertes, non une fraternisation. Ni devant l'opinion ni devant la loi, il n'est possible d'apporter une adhésion quelconque à des tueurs qui massacrent à tort et à travers, qui font déposer des bombes par des gamines de quatorze ans sous les tribunes d'un stade ; qui abattent les instituteurs et les médecins, brûlent les moissons et les écoles, coupent les arbres, égorgent le bétail ; qui arrêtent les autobus sur les routes, en font descendre les voyageurs et fusillent les Européens, hommes, femmes, enfants, après avoir laissé partir les musulmans. Les politiciens nationalistes se défendent de commander ces crimes, mais eux seuls pourraient les faire cesser, et ils s'en gardent bien ; ils ont besoin que l'insurrection algérienne use de méthodes qui lui aliènent la sympathie des Français, car, comme tous les nationalistes, ils ont fondé leur politique sur le chauvinisme et la xénophobie ;

reurs politiques décrétées de parti à parti, où les anarchistes jouèrent un rôle offensif et défensif (en Ukraine, en Catalogne, etc.) contre des factions nationalistes ou contre les tueurs du parti communiste ; mais il s'agissait là d'épisodes révolutionnaires à l'intérieur même de révolutions, comme on en vit pendant la Terreur jacobine. Si horribles que soient de telles batailles intestines, on ne peut les rapprocher de l'assassinat de gens sans défense, qui ne sont pas sur leurs gardes et qui ne jouent aucun rôle dans le conflit. Elles sont de même nature que les règlements de comptes entre les militants du FLN algérien et les partisans de Messali Hadj ; et ceux qu'on vit en Yougoslavie entre les bandes de Tito et celles de Mikailovitch ; ou ceux, à une moindre échelle, qui faillirent dégénérer chez nous en guerre civile lorsque les FTP et l'Armée secrète, en 1944, se mirent en posture de s'affronter.

[...]

S'il était possible de trouver un point de ressemblance assez vague, ce serait, à la très grande rigueur, à l'attentat contre le général Salan qu'on pourrait comparer les anciens attentats anarchistes ; car, dans ce cas, les conjurés frappaient à la tête, et, s'ils n'ont tué qu'un commandant, c'est bien le général qu'ils visaient. Or si une

telle comparaison était matériellement possible, elle nous éloignerait encore, ô combien ! de l'idée d'encourager la terreur car l'attentat contre Salan n'avait rien d'anarchiste en sa teneur intrinsèque : il était, au contraire, le fait de factieux, d'ultras, de nationalistes outranciers, de ces gens qui tirent sur le tyran parce qu'ils ne le trouvent pas assez tyrannique. Rien que cela nous dégoûterait à jamais du terrorisme si, d'aventure, nous nous étions sentis pour lui quelque tendresse et si nous avions pensé un seul instant à en faire l'apologie !

Conséquents avec notre abandon délibéré des principes nationalistes, et avec notre incrédulité à l'égard des belles déclarations d'indépendance nationale et de souveraineté populaire, nous les dénonçons chez nous sans les glorifier chez les autres, et nous ne les condamnerons pas ailleurs pour les encenser ici. Nous pensons que l'indépendance de l'individu et la fédération harmonieuse des peuples exigent la répudiation des préjugés raciaux et politiques, et n'ont pas besoin de la terreur, mais de la paix, pour triompher.

Pierre-Valentin Berthier

« La Commune à Noumeah » un théâtre au lendemain de la Commune

ON SAIT que la Commune de Paris fut un événement fondateur dans la prise de conscience du mouvement ouvrier français. Si elle n'est pas décrite en détails dans la pièce, et si les principaux protagonistes, Duval, Flourens, Eudes, Delescluze ou Lefrançais, en sont absents, on y trouve cependant de nombreuses allusions à des personnages historiques. Y figurent « Foutriquet », soit Adolphe Thiers, ou Ducatel, piqueur des Ponts-et-Chaussées qui facilita l'entrée des troupes versaillaises à Paris. On y parle aussi d'Eugène Mourot, rédacteur au *Mot d'ordre*, le journal que Rochefort faisait paraître sous la Commune. On s'y moque des généraux en -ki (les anciens combattants de l'insurrection polonaise de 1863 étaient en effet nombreux dans la Commune), tel Dombrowski, commandant en chef de la ville de Paris, début avril, ou son compagnon Wrowblewski.

Le drame de la Commune se rejoue donc devant nos yeux, mais avec un traitement comique, entre Taille-la-Plume, un droit commun du second Empire qui s'est enfui du bagne en se déguisant en sauvage, et Mal-Tombé, un communard déporté.

La pièce ne présente pas une image unifiée de la Commune divisée effectivement entre plusieurs tendances (anarchistes, blanquistes, internationaux, jacobins, etc.). Face aux « majoritaires », révolutionnaires purs partisans d'une lutte politique, les « minoritaires », fédéralistes ou autonomistes qui se méfient de l'autoritarisme des précédents. Les luttes internes à la Commune sont incarnées ici par les deux personnages. Taille-la-Plume est le comité central, formant la majorité dans la Commune, ayant pour lui la force militaire (au mois de mai, en effet, Rossel, délégué à la Guerre, et la Commune acceptaient la mainmise du comité central sur l'administration de la guerre). Les hommes du comité central avaient annoncé leur retrait le 29 mars, mais devant l'avancée des troupes versaillaises, il se réorganise, et tente de contrôler tous les organismes : « Tu as donné ta démission, mais tu restes tout de même » reproche

Mal-Tombé à Taille-la-Plume. Mal-Tombé, lui, joue donc le conseil municipal de la Commune élu le 28 mars qui met

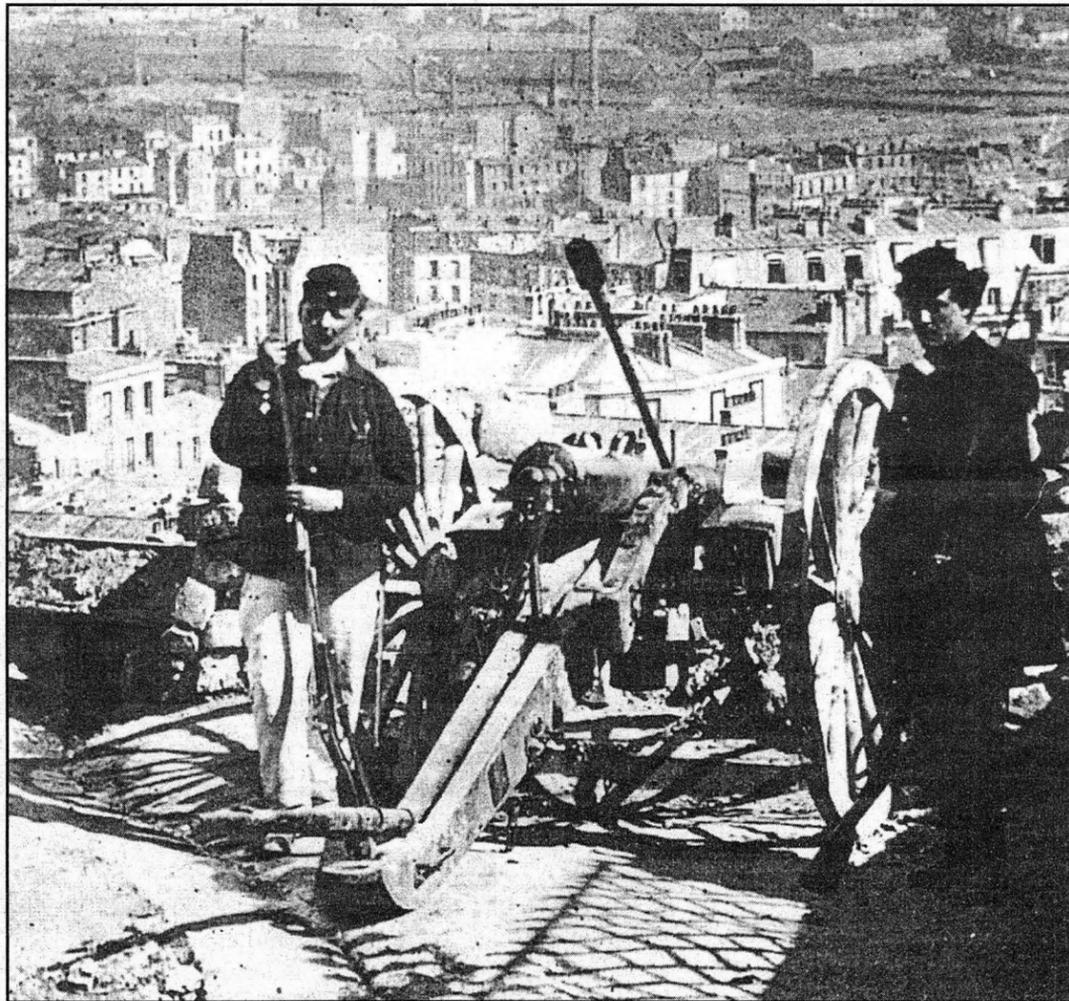


Parmi les quelque quatre mille communards condamnés à la déportation, cinq prisonniers attendent leur départ pour la Nouvelle-Calédonie à la prison de Fort-Boyard. Ils décident de monter une pièce de théâtre. Georges Cavalier, dit Pipe-en-Bois d'après le surnom que lui a donné son ami Vallès, écrit le scénario. Henri Rochefort, journaliste, le met en scène. Montel et Séglas le jouent. Et Pierre Pirotte transcrit le texte et le sauve ainsi de l'oubli.

en place des commissions collégiales, dont les Finances. La dualité des pouvoirs au sein de la Commune finira dans la pièce par une bagarre sanglante : « Braves fédérés, on vous a trahis ! Où sont mes revolvers, mes épées... », crie théâtralement Mal-

rence obligé pour tous les insurgés et alimente un véritable « filon » de poésies et de chansons. Dans la pièce, c'est en chanson que se racontera la Commune de Paris, et il ne faudra pas moins de dix couplets (et dix airs différents) pour l'évoquer, sans compter celui

la création verbale. Juste pour le plaisir des mots. Les lois édictées par les nouveaux représentants du peuple abandonnent tout caractère administratif pour devenir poétiques : « Nos frères de province se lèvent. Nos sœurs du couvent Sainte-Perrine se cou-



Tombé ! Il s'agit, dans la pure tradition du théâtre de boulevard français, d'un « vaudeville en un acte », qui comporte quiproquos, révélations, rebondissements, sans oublier chansons et bons mots. Et, comme à l'époque, on chantera beaucoup dans cette pièce : « Nos bataillons, troupes invincibles / Riant au feu, chantaient toujours. »

Après la « semaine sanglante », les communards vaincus sont prêts à défendre le souvenir de la Commune contre ses calomnieux,

et à dénoncer la sauvagerie de la répression. En exil, dans les prisons, ou au bagne, le souvenir de la Commune demeure un point de réfé-

rence où Mal-Tombé prévient son auditoire : « Avez-vous le cœur tendre / Des mouchoirs prenez-les / Car vous allez entendre / Chanter en dix couplets / L'Histoire mes amis / De la Commune de Paris. » Mais ici, cette « Commune » est traitée à la rigolade. Tout est léger : on prend l'Hôtel-de-Ville comme on prendrait un verre, c'est à qui boira le plus et émettra le plus de décrets, et des plus cocasses : « Une indemnité est accordée aux locataires, elle sera prélevée sur la viande des propriétaires ! »

Les auteurs n'ont pas peur de se risquer jusqu'au graveleux, comme en témoigne la discussion autour de la fameuse Lisa : « Tout le monde peut prendre l'omnibus pour trois ronds, et pis après... Quand j't'aurais fait... cocu ? ». L'auteur se laisse guider par le langage, suivant le cheminement de

chent... L'anthropophagie supposée des autochtones donnent lieu à maints jeux de mots de l'invention de la « salade deux sexes » aux « gendarmes au cervelas » que n'auraient pas désavoués les surréalistes !

Les pires calembours sont bien sûr au rendez-vous. Parfois drôles : « La cale aide au nid », ou tragiques comme cette « fausse commune » rimant avec « fosse commune » où l'on voit bien la fonction critique du bon mot. Car, la farce ne doit pas masquer la critique de la Commune et de ses dirigeants. Lorsqu'on décrit un certain Régère, représentant le V^e arrondissement au conseil de la Commune, c'est pour se moquer de son catholicisme affiché. Le ton est donné : pas de place ici pour une hagiographie des héros com-

munards ! Ce sont au contraire les vices du gouvernement qui sont mis en évidence : cette manie, par exemple, de faire des affiches, des déclarations (« J'éprouve le besoin de faire une déclaration », affirme Mal-Tombé) ou des décrets (« Je m'en vais faire un décret, donne-moi du cidre », rajoute-t-il) : la *Commune de Nouméah* n'étant qu'un pastiche de tous les travers de la Commune de Paris. On y dévoile l'avidité du gouvernement, pressé de tout mettre en réquisition, et davantage occupé à boire qu'à travailler pour le peuple. On y dénonce jusqu'à un certain communisme jugé impraticable quand il ne différencie plus les sphères publiques et privées : « Tout n'est-il pas commun sous la Commune ? » demande Taille-la-Plume, dont la solidarité et le sens du partage achopperont sur la jalousie, lorsque Mal-Tombé voudra « réquisitionner »... sa femme.

La Commune de Nouméah ne fait pas mieux que les autres gouvernements : elle prétend agir à la place des citoyens. Elle considère ses sujets comme inférieurs, à la manière dont Taille-la-Plume et Mal-Tombé traitent les autochtones (*la Marseillaise* de la Commune, se réduit à trois couplets dont : « Mangez Canada / Zizi Boum Boum »). La conception qu'ont les représentants du peuple de leur fonction est d'ailleurs étonnante : « Peuple, retire-toi, tes serviteurs vont travailler pour toi ! » lance Mal-Tombé. On voit poindre ici la critique du système électoral : d'ailleurs, le peuple est appelé à aller « faire [leurs] élections » – comme on fait ses courses, ou ses besoins ! (« Citoyens, vous viendrez faire vos élections chez le citoyen... »).

Drame pour rire, pied de nez aux Versaillais et aux gardeschoume, cette pièce est d'abord un défi à tous les vainqueurs. Blague de prisonniers que menace l'exil, elle porte en elle une énorme charge subversive par le rire qu'elle parvient à susciter par sa liberté de ton. Car on aurait tort de n'y voir qu'une pochade : la critique de la Commune est pertinente, et à travers elle, de tous les gouvernements.

Œuvre infiniment « dissidente » qui se refuse à tout discours pontifiant : pas plus qu'elle ne condamne la Commune, elle ne l'élève au statut de mythe et de modèle. Comment en effet prendre au sérieux cette « commune aurore nouvelle de l'humanité régénérée », que l'on veut

Délires racistes et savants fous

À TOUTS les prognathes, à toutes les poitrines creuses, tous les pieds-plats, les germanophobes, les agnostiques, les athées de frais, les oreilles décollées, les incroyants génétiques, à tous ceux pour qui l'humour reste la politesse du désespoir, ce livre vous est destiné.

Il était une fois un cadeau qu'on m'avait offert lors d'un anniversaire quelconque. Le genre de bouquin où il n'y a plus rien autour quand on plonge dedans. Un truc à rater sa correspondance en allant bosser. Mine de rien c'était le *Dictionnaire de la bêtise et des erreurs de jugement*. Une litanie de citations à faire pâlir les plus incultes, où les pages roses du *Petit Larousse* sont renvoyés dans la collection Arlequin, où même les meilleurs se sont plantés grave. Les meilleurs et les anonymes d'ailleurs, ceux que notre civilisation a balancé au néant entre deux garde-à-vous et un etc. Enfin, bref, une somme de recherche,

une compile de la bêtise à pleine louche, rien que du vrai, du publié, de l'écrit, de la bonne

racistes et eugénistes n'avaient été pris au sérieux par la communauté scientifique de la fin du XIX^e siècle.

tieuses. Ainsi le criminel né serait-il déterminé par la taille de sa mâchoire ou plus généra-

« Staline a bien fait quelques morts, mais pas plus que les accidents de la route », Jean-Baptiste Doumeng, dit le milliardaire rouge, in *Dictionnaire de la bêtise et des erreurs de jugement* de Guy Bechtel et Jean-Claude Carrière, Robert Laffont, 1992.

connerie officielle. Par exemple: « Les dames russes prétendent que le caviar réussit très bien aux neurasthéniques. » (Comtesse de Gence, *le Cabinet de toilette d'une honnête femme*, 1908). Un des auteurs de cette petite merveille Guy Bechtel – avec Jean-Claude Carrière –, vient de s'attaquer à trois spécimens de scientifiques, vrais médecins et vrais cinglés qui pourraient simplement prêter à rire aujourd'hui si leurs délires

La science serait-elle donc capable de tout comprendre, de tout expliquer, et serait-ce au bout du compte sa mission? Ces trois génies scientifiques, Cesare Lombroso, Charles Binet-Sanglé et Edgar Bérillon, utilisent leurs véritables et incontestables connaissances scientifiques à seule fin d'affirmations filandreuses comme des vieux navets et parviennent à asséner des vérités délirantes et préten-

lement le volume de sa boîte crânienne; les Allemands urinent par les pieds et produisent des matières fécales en grande abondance: « La présence des troupes allemandes sur notre territoire a pour effet de nous rappeler cette hypertrophie de la fonction intestinale chez les Allemands. » Démonstration rigoureuse à l'appui, le Christ « nous apparaît déjà comme un dégénéré physique et mental ».

Guy Bechtel, déjà auteur des *Quatre Femmes de Dieu ou De la chair, le Diable et le confesseur (les secrets du confessionnal)*, nous livre par cette dernière production, une charge non seulement drôle et salutaire contre tous les scientismes rabougris, mais montre aussi fort bien que l'émergence de nouvelles techniques, de nouvelles connaissances, ne sont assurément pas générateurs de progrès de l'intellect de ceux qui les dispensent. Des idiots utiles certes, on a déjà entendu ça quelque part. Le progrès technique n'apporte aucune garantie pour l'être humain: on le savait vaguement! Mais la somme des idioties proférées au nom de la vérité, aurait plutôt tendance à nous rassurer sur tout ce qu'on ne pourra jamais reprocher à un être humain: c'est bien d'être un être humain.

Jipé

Délires racistes et Savants fous, Plon, 19 euros. En vente à Publico.

« voir rayonner comme un soleil gigantesque sur l'univers entier? Comme si son auteur nous incitait à nous méfier de tous les guides des peuples prétendant faire notre bonheur malgré nous, de toutes ces idéologies mortifères, en dénonçant les mots imposants auxquels les hommes trop souvent se laissent prendre.

Et si la rengaine finale fait allusion aux vaincus condamnés à rouler des cigarettes, faute de pouvoir rouler autre chose (des canons?), et si le pénitencier réapparaît soudain dans la dernière strophe, il ne faut pas oublier que « la goguette » n'est jamais loin: l'alcool, omniprésent dans toute la pièce serait le gage d'une certaine liberté... rédemptrice, parce qu'elle prévient tout esprit de parti et d'engrègement?

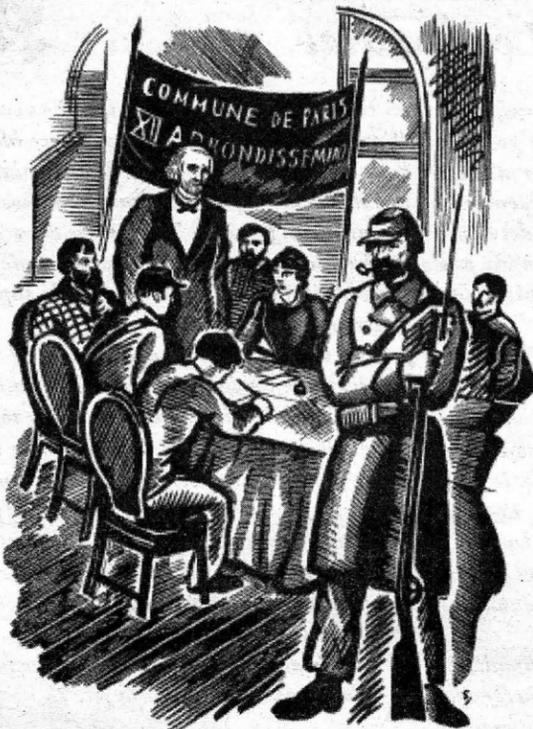
De la Commune, il nous

reste aujourd'hui le Sacré-Cœur, construit par le parti de l'ordre pour expier les crimes de la Commune... On aurait préféré voir élevé la « statue en pain d'épices » à l'effigie de Thiers, imaginée par Mal-Tombé, dont le destin était d'être démolie « dans une séance solennelle » et dont les morceaux devaient être dévorés « dans une autre séance non moins solennelle »! Ce sont deux conceptions de l'art qui s'opposent: un art figé, mortifère et « immangeable » et un art vivant, prêt à être digéré et assimilé plutôt que révéralé – un art dont *la Commune à Nouméah* est un exemple délectable. À consommer sans modération!

Caroline

pour *Les rêveurs s'entêtent*

La pièce *la Commune à Nouméah* sera publiée prochainement



Félix Pyat, *Contre la présidence, pour le droit au régicide*, Les amis de parizanzibar, 2002, 96 pages, 6 euros.

EN PÉRIODE d'élection présidentielle, éditer un texte ainsi titré et rappeler le parcours politique de ce communal (1810-1889) condamné à mort par les Versaillais n'est sûrement pas un hasard.

Pyat n'a jamais été anarchiste, mais s'est distingué comme « représentant du peuple », élu en

de Félix Pyat et on se gardera de nier l'intérêt historique d'un tel travail. Des hommes de cette trempe sont à saluer, ce que ne manque pas de faire la « grande » Séverine dans les dernières pages de ce bouquin.

Dans la préface, Guy Sabatier, qui s'est donné pour tâche de tirer Pyat des oubliettes de l'Histoire, tente



« Le lait de la liberté »

1848, en 1849, en 1871 et de 1888 à 1889. C'est d'abord un littéraire, un pamphlétaire républicain à l'ancienne: « Revenons aux mœurs et aux traditions de la France démocratique, à la Constitution salubre de 93. Point de présidence, une seule Chambre! La Convention nationale et la Commune de Paris... » La « présidence » équivaut pour lui à « une monarchie élective sous une apparence de république ». « Une république ne peut avoir de chef, mais un premier magistrat qui n'est pas une tête. » Allant plus loin, il dira « qu'il n'y a pas de République sans régicide; que le sang royal est le lait de la liberté. »

Louis-Napoléon Bonaparte avait été élu à la présidence de la république avec 74,2 % des suffrages exprimés. On sait ce qu'il advint. Notre Chirac vient de faire 82 %. On se gardera de comparer, tout en prenant plaisir à quelques traits bienvenus, brûlant d'actualité, comme le « impuni parce qu'il est triomphant »; on appréciera l'originalité des textes

d'expliquer les raisons de cette mise sous l'éteignoir. Pour finir, il en appelle à Marx analysant le « développement totalitaire du capital dans sa phase de domination réelle » devant conduire « au règne sans partage de l'économie politique, c'est-à-dire à une marchandisation générale où les êtres humains se [noieront] dans les eaux glacées du calcul égoïste », un « Karl Marx (que tous les crétins patentés s'évertuent encore de discréditer en lui attribuant la paternité du socialisme dans un seul pays et du goulag) ». Crétins, nous devons l'être puisque nous pensons que Marx n'est pas complètement étranger aux pratiques de ceux qui se réclament de lui. Mais nous nous sommes laissé dire, aussi, que Marx lui-même se défendait d'être marxiste. Bakounine, Cafiero et nombre de libertaires

jusqu'à maintenant ont reconnu et reconnaissent les qualités de Marx analysant la société capitaliste; pour autant, nous ne sommes pas des oublieux: c'est l'homme Marx, et ses proches, qui a manœuvré pour chasser les libertaires de la Première Internationale. C'était le début d'un socialisme policier avec le goulag au bout du Grand Soir. Que les « héritiers » de Marx aient galvaudé l'héritage théorique, on veut bien l'entendre. N'empêche! nous persisterons encore un peu à rester des crétins patentés.

André
groupe de Montreuil

Festival des alternatives au capitalisme 24-29 juin 2002

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait contre la misère, la précarité et le racisme ?

L'IDÉOLOGIE LIBÉRALE, en réduisant notre vie au seul aspect marchand, est à juste titre vécue par beaucoup d'entre nous comme une insupportable oppression. Se résigner à la subir, accepter comme autant de fatalités les diktats de la Bourse, du Medef, de leurs porte-voix politiques, est une attitude aujourd'hui rejetée par le plus grand nombre. Pour autant, continuer de croire qu'un vote protestataire, aussi massif soit-il, suffirait à contrer la volonté des maîtres, revient à se leurrer soi-même : on a vu récemment à quelle impasse conduisait le choix de s'en remettre au verdict des urnes pour ce qui concerne notre avenir. De même, vouloir lutter contre la montée de l'extrême droite, ou s'opposer à la mondialisation libérale, devrait conduire à s'attaquer aux fondements du capitalisme, dont Le Pen et le FMI ne sont que des émanations.

Aujourd'hui, des alternatives crédibles sont en voie de concrétisation, et toutes, à leur manière, s'opposent sur le terrain à cette dictature des marchés que nous refusons. Ancrées dans la réalité, ces expériences apportent la preuve qu'un projet de société radicalement différent est en train d'émerger. Mais c'est ici, maintenant, chaque jour, dans nos quartiers, nos entreprises, nos lycées, nos associations... que ce projet doit se bâtir, et réaliser la synthèse des aspirations légitimes qu'expriment les individus. C'est pourquoi le groupe Louise-Michel, initiateur du FAC 18°,

vous propose de découvrir quelques aspects des luttes en cours, qui toutes concernent de près notre vie quotidienne.

Prenons notre vie en main ! Ne laissons personne décider à notre place !

Mardi 25 juin : des transports gratuits pour toutes et tous, des services publics pour les usagers avec le RATP ; à l'Olympic Café.

Mercredi 26 juin : Stop, Quelle violence ? Quels liens existent-ils entre la réalité et les discours sécuritaires de la gauche à l'extrême droite avec Pierre Tevastian et Abdel Aziz Gharbi du MIB ; à la bibliothèque La Rue.

Jeudi 27 juin : « On » vous l'a déjà dit, nous voulons choisir : la lutte des femmes contre la misère, la violence, les idées d'extrême droite. Avec le collectif MD'Elles 18°, au Petit Ney.

Vendredi 28 juin : l'éducation libertaire, une alternative à l'école des patrons et des curés, etc. avec Hugues Lenoir et Philippe Lamy, à la bibliothèque La Rue.

Samedi 29 juin et dimanche 30 juin : exposition sur la Commune de Paris sur les marchés de la rue du Poteau et place des Abbesses.

Bibliothèque La Rue : 10, rue Robert-Planquette M° Blanche ou Abbesses. A partir de 19h30.

Le Petit Ney : 10, av. de la Porte-Montmartre, Bus n° 95, 60 et, PC. A partir de 19h30.

Olympic Café : angle rues Léon et Lagouhat, M° Marcadet ou Château-Rouge. A 19h30.



Les intégristes à l'hosto !

NOUS sommes 200, samedi 8 juin, devant l'hôpital Cochin, pour ce rassemblement contre Xavier Dor. Eux, à l'autre bout de l'hosto, sont à peine cinquante (dont une dizaine de gros bras et le reste en vieux cons). Nous avons banderoles (celle de la FA : « Sabrez le goupillon »), pancartes, drapeaux, mégaphones, chansons. Eux n'ont rien qu'un petit morceau de tissu où est écrit « SOS tout-petits », et deux ou trois pancartes.

Tout se passera dans le calme du fait de l'impressionnant déploiement de la police. Les flics, à eux seuls, sont deux fois plus nombreux que les manifestants, empêchant toute personne d'un cortège d'approcher l'autre. La population nous étant de loin favorable, nous avons donc marqué un point. N'empêche que depuis un certain temps les actions commandos dans les centres IVG se multiplient. La lutte contre le sexisme et pour l'égalité risque d'être longue.

Pierre

Portes ouvertes aux Tanneries de Dijon

Vendredi 21 juin

A 18 H aux Tanneries : week-end peut être autogéré par celles et ceux qui y participent et nous vous convions donc à une assemblée de bienvenue et d'organisation collective.

De 20 h à 1 h du matin au local libertaire, 61, rue Jeannin et aux environs

- Concert : Ataxia + 20 mn de Chaos + votre groupe si vous le voulez face au local, rue Jeannin.

- Projections : le Campement anti-frontières de Frankfurt, Eté 2001, El Ejido, le Communiqué des prisonniers d'Arles, les Jardiniers de la rue des Martyres, entre autres documents (en plein air). Tables d'infos et expos aux alentours.

Samedi 22 juin

À 11 h aux Tanneries : assemblée et préparation en vue des actions de l'après-midi.

À 15 h, place du Bareuzai : rassemblement pour des actions ludiques et participatives contre les frontières, show théâtral anti-sécuritaire. Venez avec votre imagination, vos couleurs, de quoi se faire entendre ou informer !

De 19 à 22 h, aux Tanneries : débat sur le contrôle social, la forteresse européenne et les lois sécuritaires (Qui visent-elles, comment agir ?) avec des militantes de l'Observatoire des libertés publiques (Que fait la police ?) et de Longo Mai.

À 22 h aux Tanneries : concerts et images avec DJ's disco-jungle-punk tout au long de la soirée, ainsi que : Fist fuck prods (créadiffusion de court-métrages en super 8), Black fire (punk-rock et danses d'indien(ne)s Navajos), Flamingo 50's (garage

punk par des riot grrrls anglaises), Lack of reason (emo-noisycore de Saint-Étienne) et Unlogistic (hardcore parisien). Projections avec le cinéma-bar : Que vaut la vie de Youssef, Justice pour Zamani, les Châteaux du capitalisme, etc. Cyber-squat-café avec print : libre accès à Internet et bidouillages avec GNU/Linux et ordinateurs de récup'!

Dimanche 23 juin

À 13 h aux Tanneries : bouffe végétalienne. Vous apportez ce que vous voulez, et on partage ! Expo sur la Palestine, agrémentée de diagrammes du Syndicat potentiel.

À 15 h aux Tanneries : présentation du camp « noborder », puis proposition de divers ateliers et groupes de discussions :

- Immigration, liberté de mouvement et mondialisation capitaliste ;

- Organisation collective et pratiques d'autogestion ;

- Contre-sommets, zones autonomes temporaires, actions directes : quels modes d'actions ?

- Juridique : vos droits face à la police au quotidien, dans les manif...

- Pink bloc : une résistance festive ?

- Informatique appliquée aux luttes sociales.

De 19 à 21 h aux Tanneries : théâtre avec le Turisland pour clore le week-end en beauté. La Famille Turis vous présentera les multiples nouvelles attractions de son inoubliable fête foraine, pour un voyage à travers les cauchemars du monde actuel dans un immense ricanement contagieux. Musique avec les Almaritas (deux femmes qui entremêlent poésies, chansons et accordéon).

Première assemblée des usagères et usagers du RATP

JEUDI 6 JUIN, à l'appel du Réseau pour l'abolition des transports payants, une cinquantaine de personnes - venues à titre individuel et représentant des associations de quartiers - s'est réunie pour une première assemblée des usagères et usagers des transports. L'objet de cette assemblée était de réfléchir à la possibilité de se faire entendre sur les choix et orientations des politiques de transport. Les questions de libre et égal accès aux transports, de fraudes ont été au cœur du débat. Il s'est agi également de créer une contre-expertise au discours des dirigeants sur ce que vivent réellement les usagers dans l'espace des transports et sur ce qu'ils veulent véritablement, sur le trop de publicités et d'arrestations musclées de fraudeurs, et les encombrements sur certaines lignes ont été mis en avant.

Enfin, les usagers se sont interrogés sur le moyen de faire entendre leur voix pour obtenir les transports gratuits et, au-delà, pour que salarié(e)s et usager(e)s puissent décider de ce que doit être aujourd'hui le service public.

Wally

Pour plus de renseignements
RATP, 145, rue Amelot, 75011 Paris
gratuit@samizdat.net

À la petite semaine Le Mondial

LE NIGERIA des femmes adultères passibles de lapidation est donc éliminé dès le premier tour. La Chine aussi, avec son gros million de malades du sida et ses cinquante exécutions capitales par semaine. L'Arabie Saoudite des décapités et des voleurs aux mains coupées n'ira pas plus loin désormais. Le Mondial a été impitoyable à ces pays.

Encore en difficulté aujourd'hui (le 9-06-02, ndlr), l'Argentine des émeutiers de la faim, la Turquie des Kurdes gazés et des prisonniers entassés, l'Italie du parrain Berlusconi, peuvent encore espérer se qualifier. Ce sera plus délicat pour la Tunisie des droits de l'homme muselés de Ben Ali. Et aussi pour la mafieuse Russie, plaque tournante des trafics d'armes, pourvoyeuse de prostituées mineures et massacreuse de la Tchétchénie. Mais, tout sourit jusque-là au Brésil des favelas.

Avec son suspense, ses surprises, ses rebondissements, l'événement semble assuré d'un succès qui devrait récompenser ses organisateurs désintéressés,

les Bourses de Séoul et de Tokyo. En revanche, une élimination prématurée de la France black, blanc, beur et milliardaire, victime de Sénégalais pourtant très inférieurs et peu reconnaissants envers l'ex-pays colonisateur, ferait de TF1, privée de recettes publicitaires, le maillon faible des chaînes de télévision, avec le risque de la voir obligée de supprimer ses émissions culturelles.

Ni le coût exorbitant du Mondial 2002 ni le considérable déploiement policier et militaire qui est allé jusqu'à l'installation, sur les toits des tribunes, de missiles sol-air, n'ont entraîné la moindre manifestation des adversaires à plein temps de l'argent tout-puissant et du tout-sécuritaire planétaire. Il est vrai que la compétition reste très prisée des masses populaires, que l'introduction de téléviseurs dans les entreprises peut donc être vue comme une formidable conquête ouvrière, et que l'équipe McDo-Coca, pour une fois, ne domine pas.

Alors, pourquoi gâcher la fête ?...

Floréal